
ANALYSE SUR LES POLARITÉS SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN >> *ETUDE EXPLORATOIRE*



FÉVRIER 2019

Rendu final

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

PRÉAMBULE

Suite à la réalisation en 2016-2017 par les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne d'une étude exploratoire sur les centralités de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, commanditaire de la mission, a souhaité expérimenter la méthode à l'échelle d'un autre territoire : [le Sillon Alpin](#). En association avec les DDT concernées, la mission de l'Agence en 2017 et 2018 a consisté à transposer les éléments de méthodologie développés par la 1^{ère} étude exploratoire sur le périmètre « Sillon Alpin ».

Cette étude exploratoire doit permettre d'objectiver le modèle multipolaire tel qu'il est préconisé dans divers documents de planification. Son objectif initial est de permettre à terme aux DDT associées à l'étude de qualifier l'évolution du développement des territoires au regard des politiques d'aménagement en matière de polarisation, et plus largement d'interpeller l'action publique dans les démarches de planification.

Le « Carré métropolitain » de l'étude des agences de Lyon et Saint-Etienne couvre une aire de 100x100 km autour de Lyon. Cette approche géométrique n'a pas de sens sur les territoires marqués par le relief. En l'absence d'assise institutionnelle, la définition du périmètre d'étude dit « Sillon Alpin », plusieurs choix méthodologiques ont été nécessaires. Le périmètre recouvre ainsi l'ensemble des départements de la Haute Savoie et de la Savoie, le Sud-Isère (jusqu'à la limite Nord du SCoT de la Grande Région de Grenoble), les parties des départements de la Drôme et de l'Ardèche incluses dans le périmètre du SCoT du Grand Rovaltain. Il couvre également le genevois suisse, l'analyse du fonctionnement et des interdépendances autour de la Haute Savoie ne pouvant faire abstraction des relations à Genève. Ce périmètre d'étude recouvre ainsi la « dorsale » Valence-Genève, et inclut une quinzaine de périmètres SCoT, les trois Parcs naturels régionaux (Vercors – Chartreuse – Bauges), et une partie du Parc national des Ecrins.

La mission a consisté en une transcription à l'identique de la méthodologie d'objectivation développée par les agences de Lyon et Saint-Etienne. **Ce travail a permis d'aboutir à une méthode statistique qui met en lumière plusieurs phénomènes et dynamiques sur les territoires d'études respectifs.** Comme toute méthode statistique, cette dernière peut être contestable et ajustable à l'infini, aussi elle a fait l'objet de nombreux débats, notamment avec les représentants de l'Etat. Cependant, considérée comme un bon point de départ pour les analyses à mener, elle a été strictement reproduite dans la présente étude. **Cependant, il convient de rester prudents sur l'interprétation des résultats, en les confrontant aux connaissances empiriques sur chacun des territoires pour valider une analyse fine des phénomènes locaux.**



Métropole grenobloise : vue en direction de la cluse de Voreppe, Agence d'urbanisme de la région grenobloise



LA METHODE

Cette étude exploratoire sur l'analyse des polarités sur le territoire du Sillon Alpin repose sur la méthodologie mise en place par les Agences de Lyon et Saint-Etienne dans l'étude exploratoire des centralités de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne. Sa reproduction à l'échelle du Sillon Alpin a donc nécessité un premier temps d'appropriation de l'ensemble de la méthode afin d'avoir une cohérence entre les deux études. La comparaison des résultats est impossible car ils dépendent des caractéristiques des communes de chacun des périmètres (toute variation du périmètre change la base des calculs).

Pour cela, les nombreux échanges entre les agences ont grandement contribué à la compréhension des différentes étapes de génération de l'étude

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

SOMMAIRE

1. LA POLARISATION, UN SUJET AU CŒUR DES DOCUMENTS-CADRES SUCCESSIFS À L'ÉCHELLE DU SILLON ALPIN	6
1.1 Une Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes du Nord qui n'a jamais abouti... ..	6
1.2 ... Mais une couverture du Sillon Alpin par des SCoT	7
2 LA TOILE DES CENTRALITÉS : MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE	11
3 La methodologie « AMELYST » appliquée au Sillon Alpin	11
4 Le périmètre d'étude	14
5 LA TOILE DES CENTRALITÉS DU SILLON ALPIN.....	15
3.1. Le classement des communes par l'indice de centralité.....	15
3.2. La toile des centralités du Sillon Alpin	16
3.3. « Prendre la mesure de la multipolarité » : zooms sur les différents niveaux de centralités	19
4. CARACTERISER LES CENTRALITES DU SILLON ALPIN, UNE PISTE D'ANALYSE NON RETENUE POUR L'ÉTUDE SILLON ALPIN.....	24
4.1. Une piste méthologique issue de l'étude « AMELYST »	24
4.2. ... au final non retenue pour l'étude Sillon Alpin	24
5. LA POLARISATION DES CENTRALITÉS.....	25
5.1. Méthodologie : définition de l'indice de polarisation.....	25
5.2. Mesurer les rapports d'influence entre les centralités et leur périphérie	27
5.3. Synthèse des situations de polarisation-dépolarisation : Vers un rééquilibrage entre les centralités & une répartition du développement à l'échelle des systèmes urbains ?.....	36
6. VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ?.....	40
7. ANNEXES.....	42
7.1. Détails sur le calcul de certains indicateurs	42
7.2. Tableaux détaillés par commune : indices de polarisation / depolarisation – Population/Emploi/synthèse	47

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

1. LA POLARISATION, UN SUJET AU CŒUR DES DOCUMENTS-CADRES SUCCESSIFS À L'ÉCHELLE DU SILLON ALPIN

L'Etat, via une succession de lois en matière d'aménagement du territoire, a permis aux territoires de se doter de documents à des échelles diverses en matière de développement et d'urbanisation. Des premières lois d'orientations foncières au Grenelle 2, puis aux lois récentes venues restructurer pour partie les documents de planification, plusieurs documents sont venus encadrer l'aménagement du Sillon Alpin. La présente étude d'objectivation des phénomènes de polarisation pourrait venir réinterroger et bousculer la portée de ces derniers, en venant mettre en miroir la réalité de l'évolution des territoires et les orientations fixées par la planification.

1.1 UNE DIRECTIVE TERRITORIALE D'AMÉNAGEMENT DES ALPES DU NORD QUI N'A JAMAIS ABOUTI...

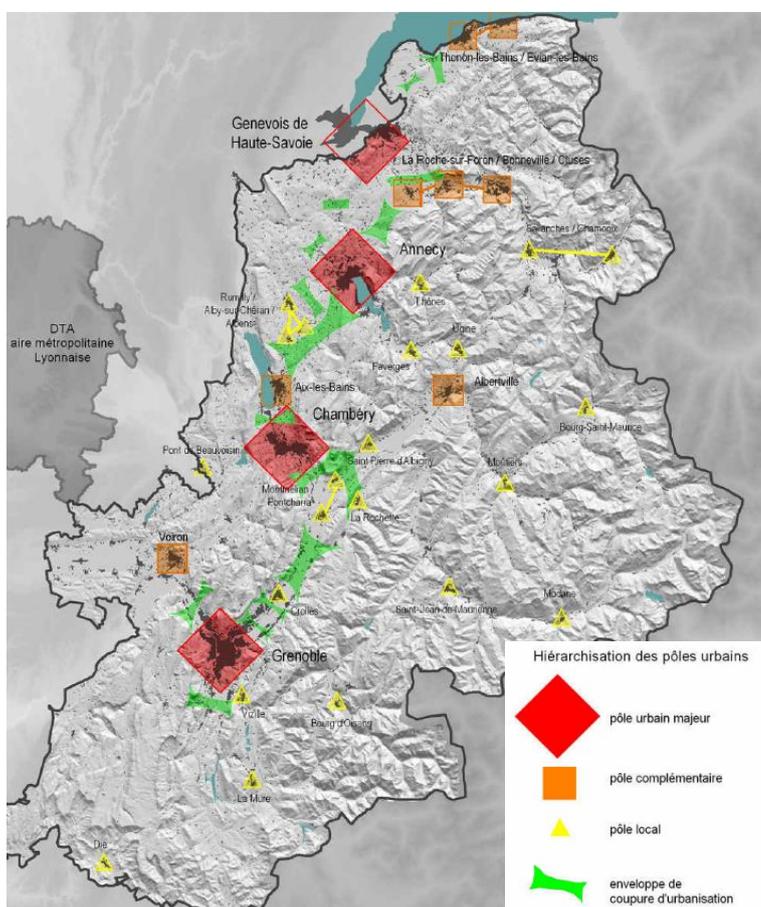
Si le projet de Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) Alpes du Nord est allé jusqu'à l'enquête publique (2010), la loi ENE dite « Grenelle 2 » a modifié entre-temps le régime juridique des DTA non encore approuvées, les DTA devenant des DTADD (Directive territoriale d'Aménagement et de Développement Durable). Aussi à ce jour le décret en Conseil d'Etat qui devait valider cette DTA n'a pas été pris.

Le projet de DTA a cependant identifié, sur le territoire des Alpes du Nord et du Sillon Alpin, des orientations stratégiques de l'État en termes notamment de **structuration multipolaire du territoire**, préservation et valorisation des espaces naturels et des ressources, ainsi que de promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement et d'un système de transports durables. **Ce modèle de structuration multipolaire se décline ainsi en plusieurs niveaux de pôles.**

> 4 pôles urbains majeurs: Grenoble, Chambéry, Annecy et Genève

Pour chaque niveau de pôle, la DTA affirme un ensemble de vocations pour accompagner leur développement. Ainsi pour les 4 pôles urbains majeurs :

- L'accueil des grandes fonctions métropolitaines et des filières d'excellence, dans une logique de complémentarité et de fonctionnement en réseau ;
- L'accueil prioritaire de la croissance démographique (40%) et urbaine (8000



logts/an au total dont 25% de logements sociaux) du territoire de la DTA ; avec un taux de croissance exigé supérieur au taux moyen de la DTA (1.19%).

Sont également fixés des objectifs de desserte par des réseaux TC performants au sein de ces pôles et de liaisons ferroviaires renforcées entre les pôles.

A noter que le projet de DTA ne s'étend pas jusqu'à Valence, territoire que l'étude Sillon Alpin intègre pour sa part.

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

> 5 pôles urbains complémentaires,

Voiron, Aix-les-Bains et Albertville au, puis 2 pôles regroupant respectivement Cluses / Bonneville / La-Roche-sur-Foron et Thonon-les-Bains / Evian-les Bains au nord du Sillon Alpin. Les vocations ciblées pour ces pôles sont

- l'accueil des fonctions de centralité du pôle à l'égard de son bassin de vie, notamment en termes d'emplois et de services ;

> 22 pôles locaux

La DTA identifie 22 pôles locaux sur lesquels s'appuyer pour l'équilibre des territoires, mais stipule que les SCoT pourront en définir / créer de nouveaux.

Ces pôles locaux ont un rôle :

- de structuration du territoire local en bassins de vie de proximité, en relation avec les bourgs et villages ;
- de polarisation de la croissance démographique des territoires ruraux et périurbains, dans un objectif de modération ;

- l'accueil prioritaire de la croissance démographique (20%) et urbaine (3000 logts/an au total dont 25% de logements sociaux) du territoire de la DTA ; avec un taux de croissance exigé supérieur au taux moyen de la DTA (1.19%).
- avec des objectifs de desserte par des réseaux TC performants au sein de ces pôles et avec les pôles urbains majeurs.

et de meilleure organisation de ce développement ;

- de points nodaux pour les systèmes de transports collectifs, en articulation avec les bourgs et villages d'une part et les pôles complémentaires d'autre part ;

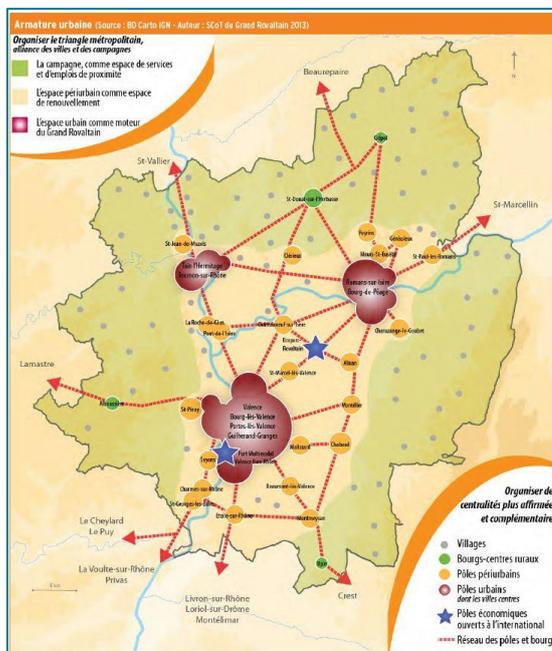
Et leur taux de croissance doit être supérieur à la moyenne du territoire de la DTA (1.19%) avec 20% de logements sociaux

>> Si la DTA des Alpes du Nord n'a pas abouti, son diagnostic et les enjeux identifiés ont cependant été utiles aux démarches de planification stratégique qui ont vu le jour depuis sur le Sillon Alpin.

1.2 ... MAIS UNE COUVERTURE DU SILLON ALPIN PAR DES SCOT

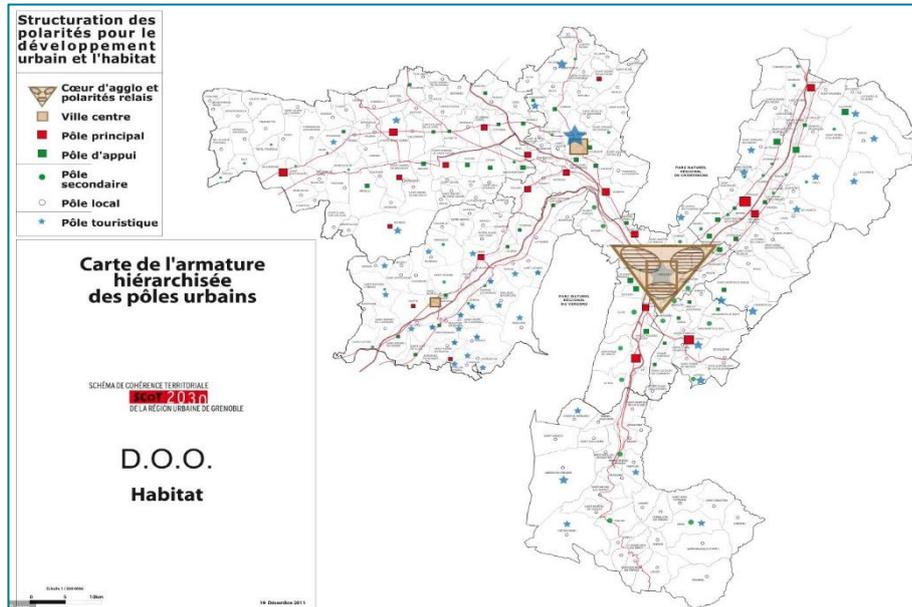
Chacun des SCoT en vigueur sur le territoire, élaborés à des pas de temps différents, avec à la fois des documents très récents, comme d'autres en phase de bilan, voire en révision, contient des orientations et des prescriptions en matière d'armature urbaine, économique, voire touristique. La plupart de ces documents comportent une carte prospective ou une carte de spatialisation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), avec des niveaux de polarités à atteindre ou respecter, venant encadrer le développement urbain, économique et démographique sur les différents territoires. Avec une portée relative si on considère le temps de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec ces SCoT (qui s'accélère cependant avec l'arrivée des PLUi ces 3 dernières années).

Les résultats de l'étude d'objectivation des phénomènes de polarisation peuvent amener à des échanges, des approfondissements, des interrogations, des prises de recul, quant aux effets et à la portée des différentes orientations inscrites dans ces documents de grande planification. Ce doit être une « grille de lecture » de l'évolution de nos territoires pour mieux comprendre et interroger les effets des différentes politiques publiques sur le Sillon Alpin, d'identifier l'écart entre l'armature préconisée et celle réalisée par les mouvements migratoires et économiques, du Sillon Alpin ces dernières décennies.



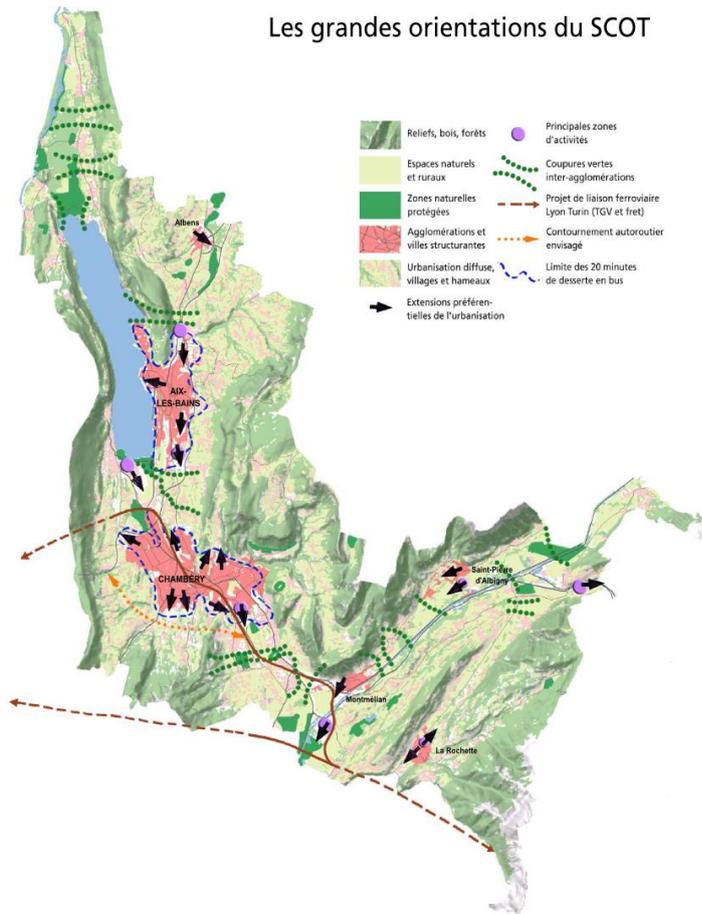
SCoT du Grand Rovaltain - 2013

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

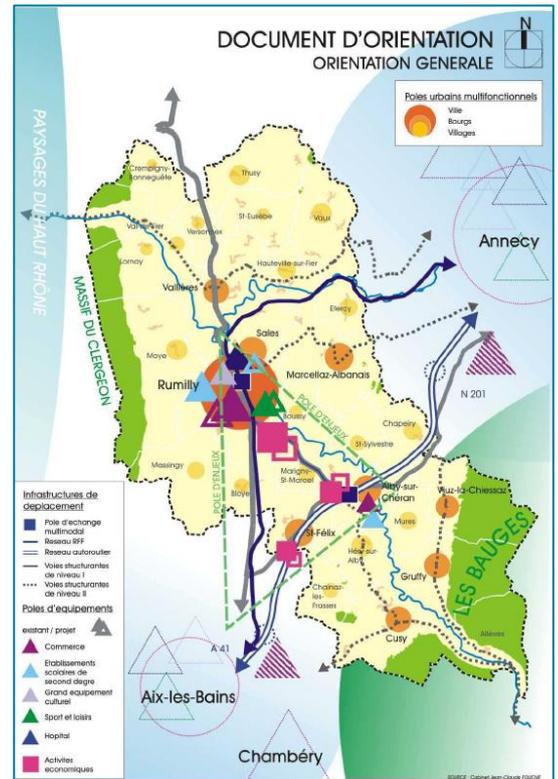


Quelques extraits, non exhaustifs, des documents-cadres du Sillon Alpin en matière d'armature urbaine.

SCoT de la région grenobloise - 2013

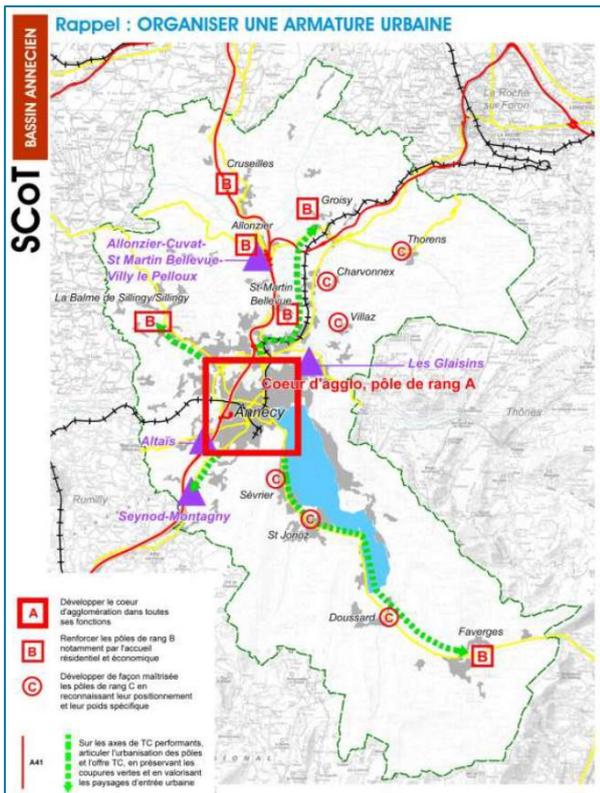


SCoT Métropole Savoie - 2005

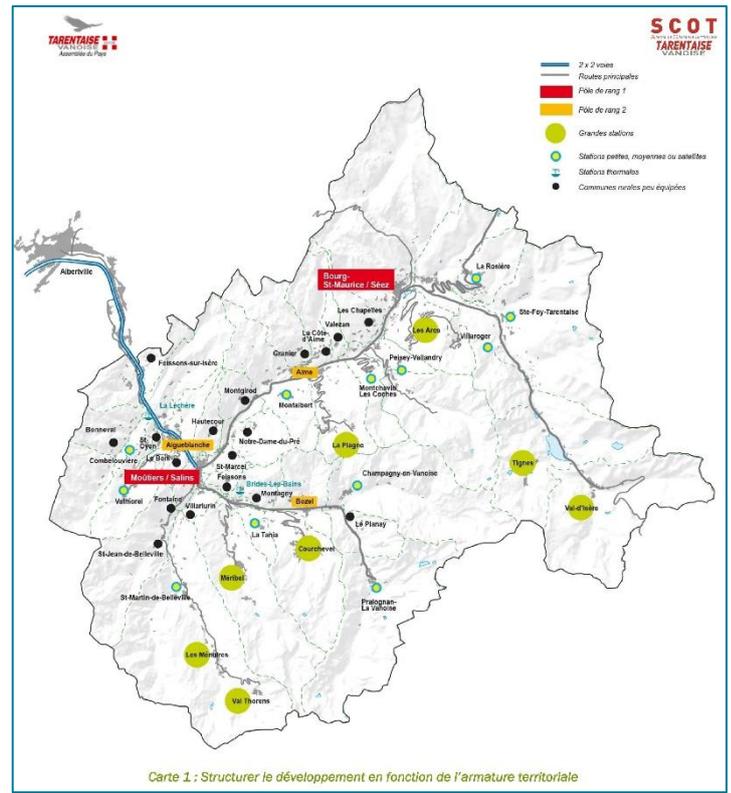


SCoT de l'Albanais

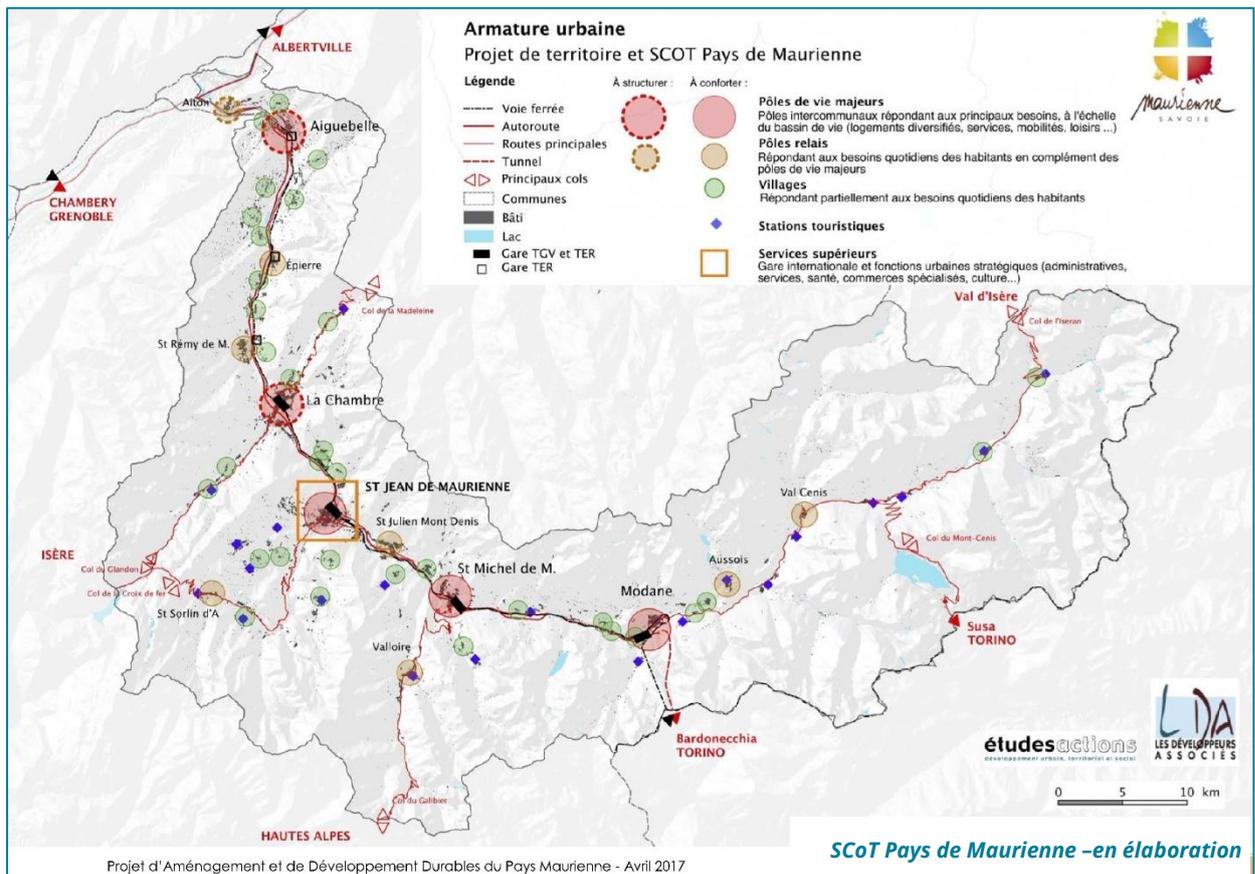
ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE



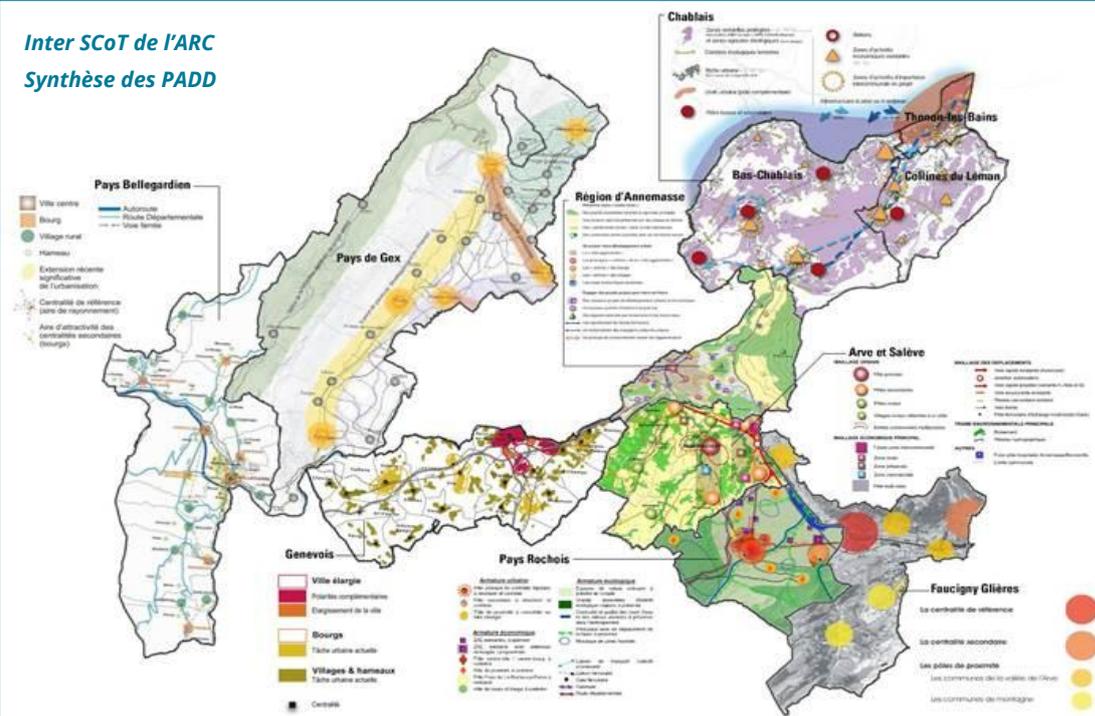
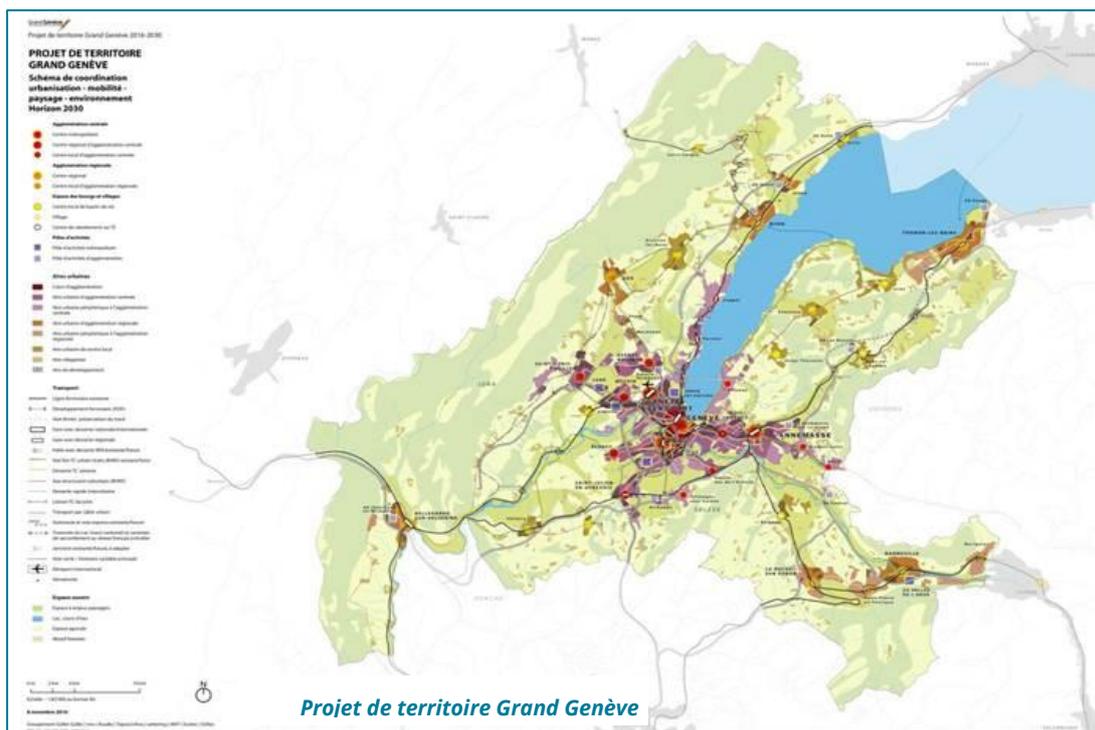
SCoT du Bassin Annecien - 2014



SCoT Tarentaise - Vanoise - 2017



ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE



>> De l'armature urbaine impulsée par le projet de DTA, avec 31 polarités sur lesquelles appuyer le développement, avec l'élaboration des différents SCot, chaque territoire a ainsi proposé sa propre armature, démultipliant souvent les polarités-clés en fonction de la connaissance affinée du fonctionnement du territoire. La présente étude, en objectivant le développement opéré ces dernières décennies, en arrive à l'identification de 82 polarités, qui sont détaillées dans la toile des centralités.

>> Quels enseignements de cette confrontation entre modèle de développement pensé et réalité du développement ? Quelles pistes pour l'aménagement du territoire pour les prochaines années ? La présente étude apporte ainsi un certain nombre d'éléments objectifs pour réfléchir à ces phénomènes et leur incidence pour les politiques à venir.

2 LA TOILE DES CENTRALITÉS : MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Il est nécessaire dans un premier lieu de bien clarifier la méthodologie mobilisée pour identifier de manière objective les centralités du Sillon Alpin, méthodologie étroitement calée sur celle créée par les Agences de Lyon et Saint-Etienne pour l'étude sur le carré métropolitain Lyon-Saint-Etienne. Le « tamis » ainsi créé permet ainsi de distinguer 82 centralités sur le total de 1 145 communes qui constituent le périmètre d'étude tant côté français que du côté genevois.

3 LA METHODOLOGIE « AMELYST » APPLIQUÉE AU SILLON ALPIN

> Méthode de définition de l'indice de centralité

Pour rappel, la méthodologie de calcul appliquée est la même que celle proposée dans l'étude exploratoire des centralités de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne (AMELYST).

L'objectif des études exploratoires, autant sur l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne que sur le Sillon Alpin, est de tenter de déterminer de façon objective la « valeur de centralité » de chacune des communes au sein d'un périmètre donné. La méthode passe donc par le calcul d'un « **indice de centralité** ».

Les indicateurs pris en compte

Pour le calcul de cet indice pour chacune des 1145 communes du Sillon Alpin, **10 indicateurs thématiques** considérés comme « marqueurs » d'une centralité ont ainsi été choisis :

- Nombre d'habitants,
- Densité de population,
- Nombre d'emplois,
- Densité d'emploi
- Ratios emplois/actifs,
- Nombre de médecins généralistes,
- Nombre d'établissements d'enseignements
- Niveau de desserte en transports en commun,
- Niveau d'offre commerciale,
- Niveau d'équipements.

Les données récupérées pour construire ces indicateurs

L'enjeu, a été de récupérer et d'exploiter des données similaires **entre les communes françaises et les communes genevoises comprises dans le périmètre d'étude**.

Pour les communes du Sillon Alpin côté français, les données sont majoritairement issues de l'INSEE (recensement de la population, base permanente des équipements...).

Concernant les données suisses, un certain nombre de données sont directement disponibles via l'Observatoire Transfrontalier, puis il a été fait appel à l'Office cantonal de la statistique pour recueillir les autres données nécessaires au calcul du scoring.

Globalement l'information recueillie a permis de déployer la méthode développée pour l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne en intégrant le genevois suisse. Quelques décalages sont à noter (millésimes, sources...), mais qui restent néanmoins sans impact majeur sur le scoring.

Méthode de calcul de l'indice de centralité

La méthode de calcul de l'indice de centralité a consisté à attribuer, pour chacun des dix indicateurs et pour chaque commune **un score sur 100**.

Les seuils d'attribution des points ont été déterminés de manière à être suffisamment discriminants. Selon l'indicateur, les seuils sont avec une attribution progressive entre ces bornes (population, densité de population...) ou sont attribués par classes (centralités commerciales ou encore niveau d'équipement) – voir *tableau page suivante*.

Dans le cas d'une attribution progressive des points, l'analyse de la répartition statistique des valeurs des communes du périmètre d'étude en centiles et en déciles a permis de déterminer **les bornes inférieures et supérieures**¹ d'attribution des points (*séparation des communes en deux groupes selon une valeur statistique*) :

- Pour l'ensemble de ces indicateurs, c'est le 7^{ème} décile qui constitue la borne inférieure (30% des communes au-dessous et 70% au-dessus de la valeur obtenue). Soit 350 communes concernées.

¹ Bornes qui sont à questionner éventuellement dans la reproduction de la méthode, la borne supérieure ayant été ajustée

par exemple pour le territoire lyonnais très urbain. La pertinence de ce choix pourrait être discutée pour d'autres territoires.

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

- Le 95^{ème} centile compte pour sa part 60 communes. Il constitue la borne supérieure (95% des communes au-dessous et 5% au-dessus de la valeur obtenue).

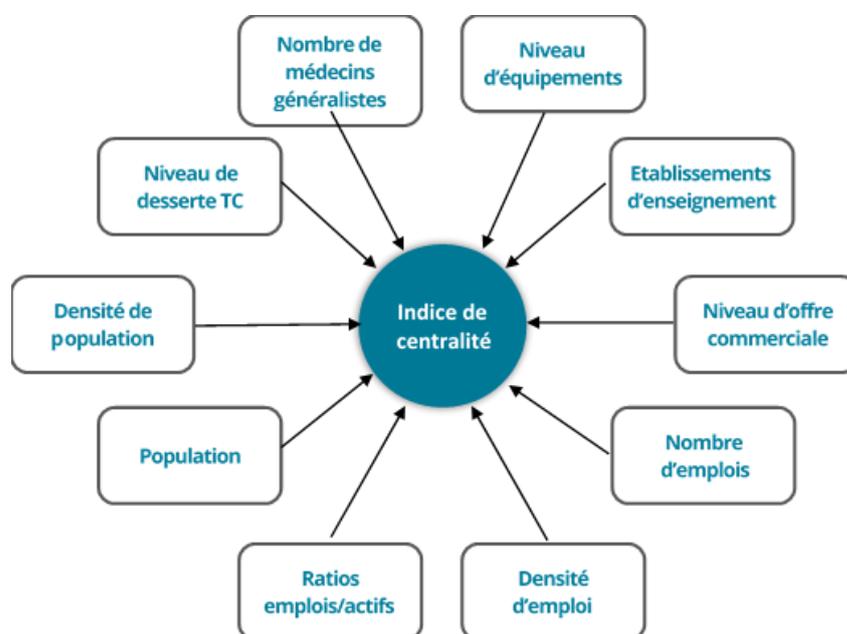
Ainsi, pour chaque indicateur, les communes dont la valeur est en dessous de la valeur du 7^{ème} décile n'ont aucun point alors que celles au-dessus du 95^{ème} centile recueillent le maximum de point, à savoir 100.

Les scores obtenus pour chaque indicateur ont ensuite été sommés, permettant ainsi d'obtenir un indice de centralité sur 1000. **La valeur de l'indice définit un niveau de centralité par chaque commune.**

On recense ainsi 10 niveaux différents, mais on ne cartographie que les centralités dont le nombre de points est supérieur à 500 (niveaux 1 à 5).

Le calcul de l'indice de centralité permet d'objectiver les phénomènes de concentration en faisant abstraction des choix politiques qui sous-tendent fréquemment la notion de polarité – ou de centralité – dans les documents de planification et d'aménagement.

Les 10 indicateurs composant l'indice de centralité



AVERTISSEMENT

Les choix statistiques intervenant dans le calcul de l'indice de centralité ont pour conséquence un nivellement des communes, par la pondération des facteurs de concentration. Ainsi, à titre d'exemple, la ville de Grenoble est représentée au même niveau (1) que la ville de Aix-les-Bains, alors que le nombre d'habitants est 5 fois supérieurs et que les fonctions entre ces deux communes sont assez distinctes (préfecture, CHU, campus universitaire à Grenoble).

La méthode produit également un classement lié à l'échantillon des communes du territoire d'étude. Un changement de périmètre fait donc évoluer la répartition statistique. **Les seuils et le scoring dépendent entièrement du nombre de communes qui constituent l'échantillon du territoire d'étude. Ainsi, à une échelle plus locale ou à l'inverse à une échelle régionale les centralités de la présente étude pourraient potentiellement être déclassées ou au contraire surclassées.**

Cela explique les éventuelles différences entre cette étude et l'étude de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne pour les communes présentes dans les deux périmètres.

Par ailleurs, la modification de la borne supérieure pour l'attribution des points par indicateurs pourrait aussi modifier les résultats, venant influencer sur l'« effet de nivellement » des scores obtenus.

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

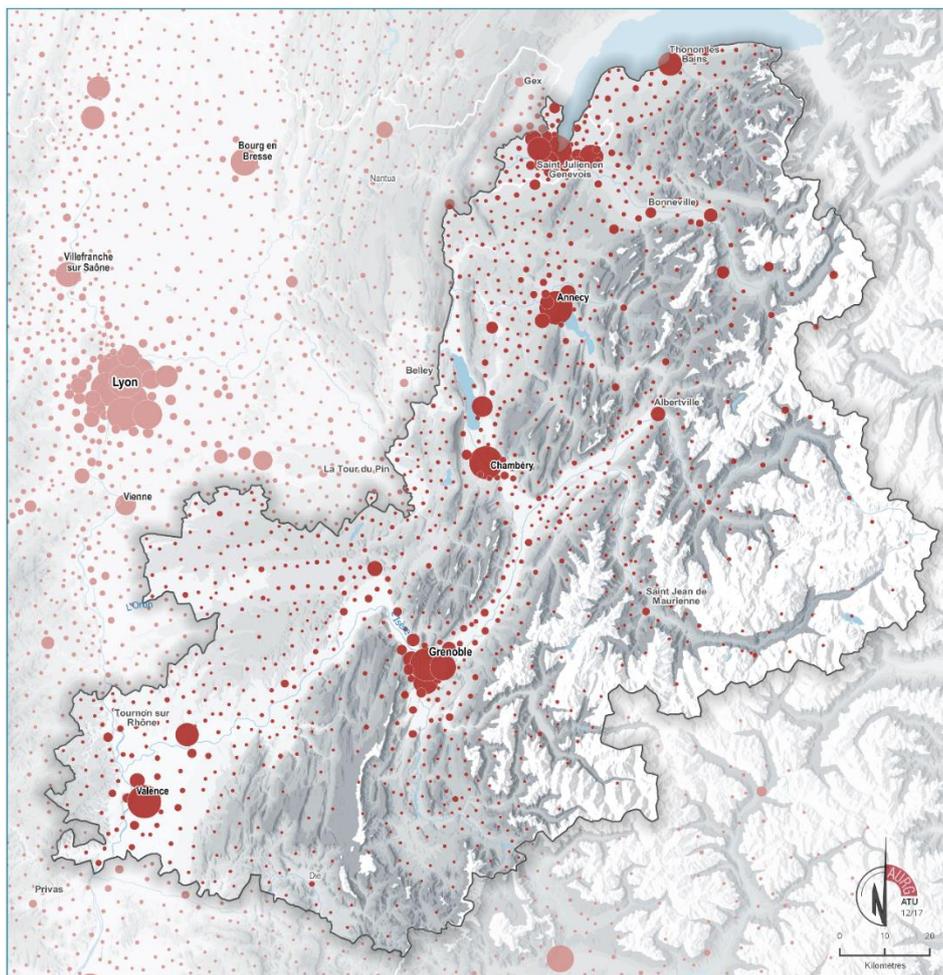
Indicateurs thématiques	Grille d'attribution des points										Source de données
	0	10	20	30	40	50	60	70	80	100	
Indicateur n°1 : Population	Moins de 1 500 habitants = 0 points	Attribution d'un nombre de points proportionnel entre les bornes inférieures et supérieures									INSEE + Observatoire Statistique Transfrontalier 2013
Indicateur n°2 : Densité de population	Densité inférieure à 150 habitants/km² = 0 points	Attribution d'un nombre de points proportionnel entre les bornes inférieures et supérieures									INSEE + Observatoire Statistique Transfrontalier 2013
Indicateur n°3 : Nombre d'emplois	Moins de 400 emplois = 0 points	Attribution d'un nombre de points proportionnel entre les bornes inférieures et supérieures									INSEE + Observatoire Statistique Transfrontalier 2013
Indicateur n°4 : Densité d'emploi	Densité inférieure à 30 emplois/km² = 0 points	Attribution d'un nombre de points proportionnel entre les bornes inférieures et supérieures									INSEE + Observatoire Statistique Transfrontalier 2013
Indicateur n°5 : Ratio emplois / actifs	Ratio inférieur à 0,6 = 0 points	Attribution d'un nombre de points proportionnel entre les bornes inférieures et supérieures									INSEE + Canton de Genève 2013 (petites communes manquantes le Canton de Genève)
Indicateur n°6 : Nombre de médecins généralistes	Commune ne disposant d'aucun médecin généraliste = 0 points	Attribution d'un nombre de points proportionnel entre les bornes inférieures et supérieures									Typologie INSEE : Base Permanente des Equipements 2015 + Fédération des médecins suisses 2015
Indicateur n°7 : Etablissement d'enseignement (Collèges, lycées et enseignement supérieur)	Commune ne disposant d'aucun établissement d'enseignement = 0 points	Attribution d'un nombre de points proportionnel entre les bornes inférieures et supérieures									Typologie INSEE : Base Permanente des Equipements 2015 + Statistique structurelle des entreprises (STATENT) 2015 avec mise en correspondance des codes NAF 2008 et Nomenclature NOGA 2008
Indicateur n°8 : Niveau de desserte TC (Gare, Métro / Tramway)	Commune ne disposant d'aucune gare et d'aucun arrêt de métro ou de tramway = 0 points	Si fréquence ferroviaire supérieure à 20 trains par jours et/ou présence d'une station de métro ou de tramway									Données Région Rhône-Alpes 2013 + Données DDT74 sur le Canton de Genève 2017
Indicateur n°9 : Niveau d'offre commerciale	Commune ne disposant d'aucune offre = 0 points	Commune disposant d'une offre quotidienne = 10 points	Commune disposant d'une offre hebdomadaire = 20 points	Commune disposant d'une offre occasionnelle = 30 points	Commune disposant d'une offre exceptionnelle = 40 points	Cumulatif				Typologie INSEE : Base Permanente des Equipements 2015 + Statistique structurelle des entreprises (STATENT) 2015 avec mise en correspondance des codes NAF 2008 et Nomenclature NOGA 2008	
Indicateur n°10 : Niveau d'équipement	Commune ne disposant pas d'une gamme d'équipements suffisante pour être identifiée comme un pôle = 0 points	Pôle de proximité = 20 points			Pôle intermédiaire = 60 points		Pôle supérieur = 100 points			Typologie INSEE : Base Permanente des Equipements 2015 + Statistique structurelle des entreprises (STATENT) 2015	

* voir détails en annexes

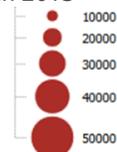
ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

4 LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Le Sillon Alpin, 1145 communes sur un territoire entre reliefs et vallées de près de 20 000 km²



Population municipale en 2013



Territoires de la Grande Région de Grenoble, Agence d'urbanisme de la région grenobloise

LE SILLON ALPIN

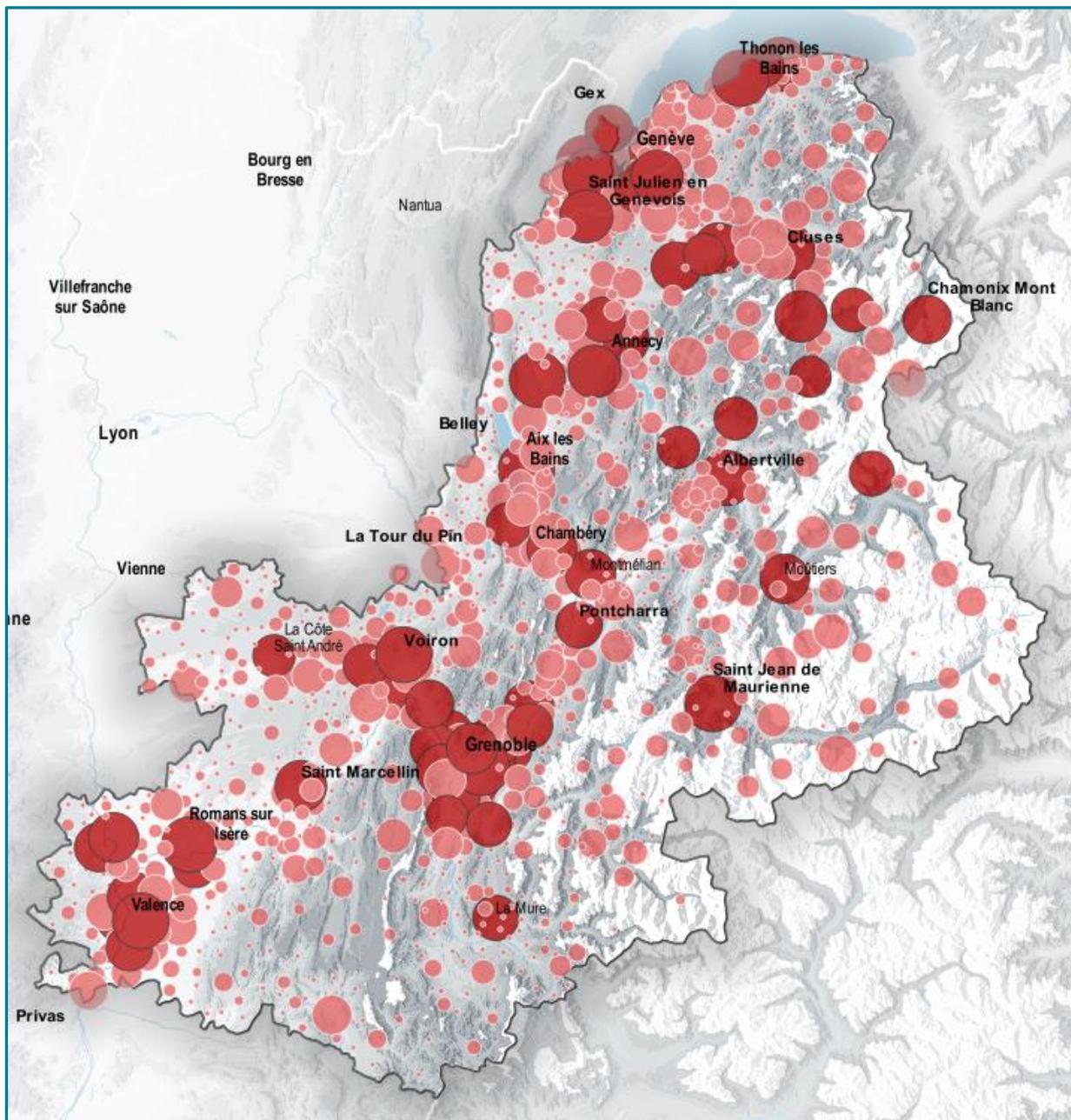
Le périmètre d'étude du « Sillon Alpin » retenu pour réaliser l'étude des centralités, c'est :

- Un territoire de **près de 20 000 km²** (soit 29% de la surface de la région AURA)
- **1 145 communes** au 1^{er} janvier 2016
dont 44 communes suisses représentant 17% de la population du périmètre d'étude.
- **2 825 200 habitants en 2013** (soit 36% de la population combinée de la région AURA et du Genevois)
- **5 grandes agglomérations urbaines sur quatre départements** (Isère, Savoie, Haute-Savoie et Drôme) **et la Suisse** : Grenoble, Chambéry, Annecy, Valence et Genève.

La méthode identifie un « échantillon » de **communes** retenues pour l'analyse des centralités : les interdépendances avec les communes à la périphérie immédiate (phénomène d'agglomération) et hors du périmètre d'étude ne sont donc pas prises en compte. L'objet de cette étude est l'analyse sur ce qui se passe à l'intérieur du « maillon » Sillon Alpin.

5 LA TOILE DES CENTRALITÉS DU SILLON ALPIN

3.1. LE CLASSEMENT DES COMMUNES PAR L'INDICE DE CENTRALITÉ



**La carte brute d'objectivation des phénomènes de concentration :
représentation de toutes les communes selon leur indice de centralité
(Scores de 0 à 1000)**

- 200
- 400
- 600
- 800
- 1 000

(scores de 0 à 1000)

- Score < 500
- Score de 500 à 1 000



La taille des ronds dépend de la tranche représentée sur la carte. Autrement dit, l'écart de la taille des ronds représentés sur la carte est moins visible que si on avait représenté les scores de 500 à 1000 (cf. carte des centralités, p. 15)

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

3.2. LA TOILE DES CENTRALITÉS DU SILLON ALPIN

À l'échelle du Sillon Alpin sont considérées comme des centralités (au sens donc d'une concentration d'habitants, d'emplois, d'équipements et de services) **les communes dont l'indice est supérieur à 500**.

Sur les 1145 communes que compte le territoire d'étude, **82** d'entre elles ont un indice supérieur à 500 et sont donc **identifiées comme une centralité**.

Cinq niveaux sont dès lors distingués :

- ▶ **17 centralités de niveau 1** (indice de centralité supérieur à 900)
- ▶ **9 centralités de niveau 2** (indice de centralité compris entre 800 et 900)
- ▶ **20 centralités de niveau 3** (indice de centralité compris entre 700 et 800)
- ▶ **16 centralités de niveau 4** (indice de centralité compris entre 600 et 700)
- ▶ **20 centralités de niveau 5** (indice de centralité compris entre 500 et 600)

LES CHIFFRES CLES SUR LA TOILE DES CENTRALITES

Ces **82 centralités** réunissent près de 1 525 000 habitants sur les 2 825 500 que compte l'ensemble du territoire d'étude soit **54% de la population** totale du Sillon Alpin (Suisse incluse).

Et parmi ces 82 centralités, **13 sont en Suisse (16%)**, avec près de 393 000 habitants, la Suisse représentant alors **26 %** de la population des centralités.

La toile des centralités ainsi obtenue met en lumière la prédominance de l'axe Valence-Genève dans le Sillon Alpin, confirmant sans surprise cette « **dorsale des agglomérations** », de Valence à Genève, dans le fonctionnement du territoire, **dorsale urbanisée qui suit les contraintes du relief et des vallées**. La toile transcrit la mise en réseau des centralités par les principales infrastructures de transports, liée au fonctionnement autour des grandes vallées (Arc genevois, axe Chambéry-Annecy, axe Grenoble-Chambéry et axe Valence-Grenoble). En second plan se dessinent les pôles sur les axes de desserte des « fonds de vallée » ou en direction de l'Italie (vallée de l'Arve, Tarentaise, Maurienne...).

En comparaison avec le dessin d'un « archipel métropolitain » ressorti dans l'étude sur le carré métropolitain Lyon-Saint-Etienne, la toile des centralités du Sillon Alpin met fortement en évidence **le rôle du relief dans la structuration du fonctionnement d'un territoire**. Quand le territoire lyonnais fonctionne en « grappes », la cartographie sur le Sillon Alpin semble profiler un fonctionnement plutôt sous la forme **de réseaux reliant des systèmes urbains polycentriques plus ou moins modérés, dont la**

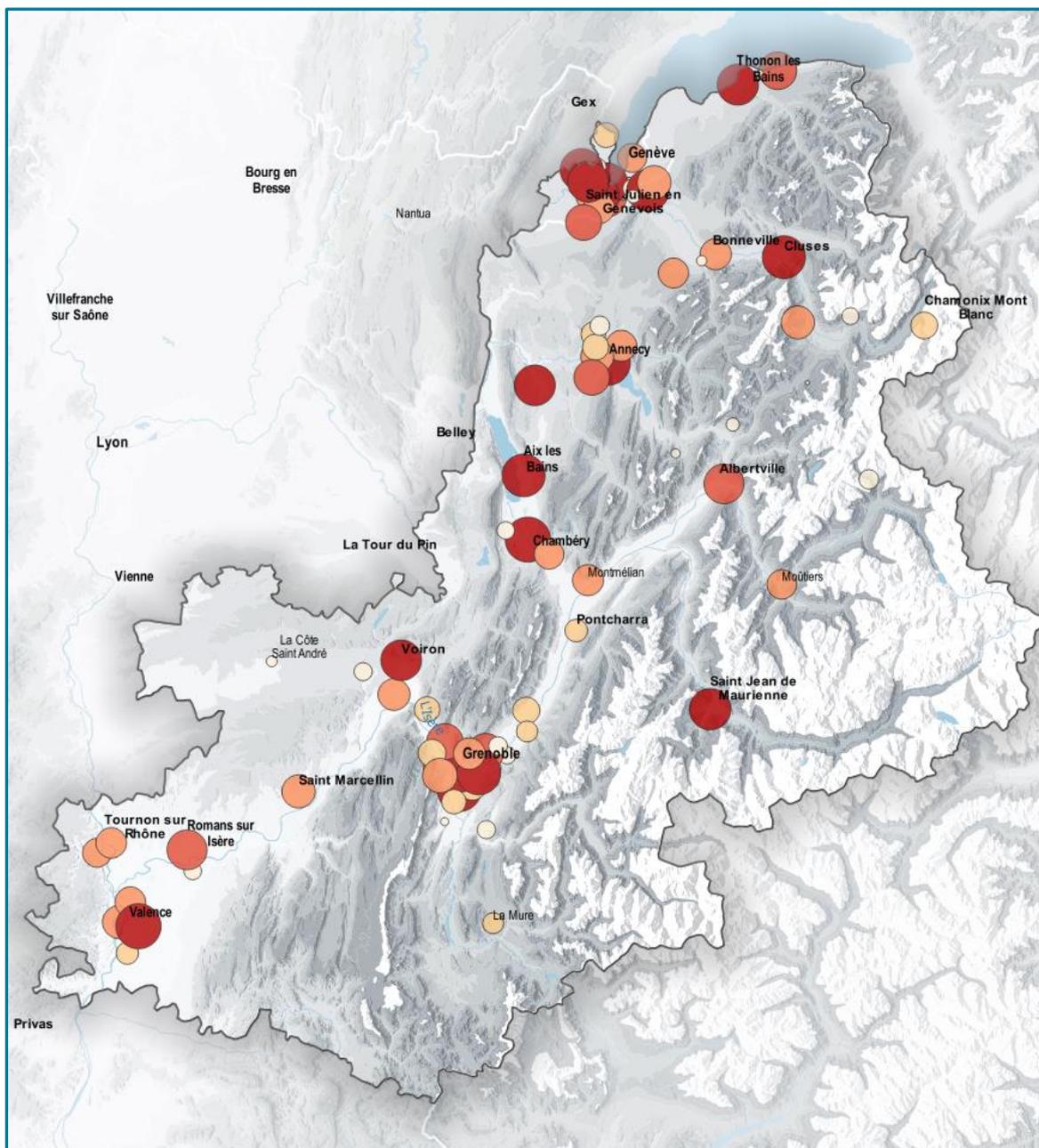
taille et le rayonnement sont largement conditionnés par la géographie.

Au-delà de la dorsale principale Valence-Genève, - qui semble au regard de l'objectivation des polarités² pouvoir s'étendre jusqu'à Thonon-les-Bains, centralité de niveau 1 -, l'étude fait ressortir un ensemble de pôles, soit de niveau 1 ou 2, comme Cluses, Albertville et Saint Jean de Maurienne, soit de niveaux plus secondaires, répartis dans les vallées de l'Est du massif alpin sur les axes de desserte vers l'Italie, au Sud de l'Isère et dans la Bièvre. Sous-préfectures, pôles industriels historiques, pôles touristiques, ces centralités sont souvent les villes-centres des principaux EPCI (pour la plupart fusionnés ces dernières années en grands EPCI structurants).

Ainsi, **les centralités des vallées qui constituent la dorsale du Sillon Alpin mettent en exergue une connexion de systèmes urbains, sous l'influence des principales agglomérations du territoire (plus qu'un système urbain unique)**: on peut ainsi prendre l'exemple des communes autour de la Métropole grenobloise, qui traduisent une aire urbaine avec un fonctionnement large, entre influence du Grésivaudan et connexion avec le Voironnais.

² Le projet de DTA des Alpes avait inscrit Grenoble - Chambéry - Annecy - Genève comme pôles urbains majeurs sur lesquels appuyer le développement du territoire.

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE



La toile des centralités du Sillon Alpin - Indice de centralité par commune

(Scores de 500 à 1000)

- Niveau 5
- Niveau 4
- Niveau 3
- Niveau 2
- Niveau 1

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Les autres centralités, plus indépendantes, sans « grappe » de centralités en satellite, jouent un rôle :

- soit de **relais entre les grands systèmes urbains**, comme Saint Marcellin ou Pontcharra en Isère, et Montmélian côté Savoie ; ou des relais comme Aix-les-Bains ou Rumilly, entre agglomération annécienne et agglomération chambérienne ;
- soit de **centralités plus indépendantes**, bénéficiant d'une certaine autonomie de fonctionnement, ceci parce qu'elles sont plus distantes de la dorsale du Sillon Alpin et occupent surtout la place de **centres fonctionnels de bassins de vie plus éloignés des systèmes urbains principaux** : La Côte Saint-André pour la Bièvre, Vizille, La Mure pour le Sud de l'Isère, Albertville, Moûtiers et Saint Jean de Maurienne pour les vallées de la Combe de Savoie, la Tarentaise et la Maurienne, etc. Le dynamisme de la vallée de l'Arve ressort par ailleurs côté Haute-Savoie, la positionnant en complément de la dorsale du Sillon Alpin : si Cluses se détache en centralité de niveau 1, la mise en réseau des pôles de Bonneville-Sallanches-Passy-Chamonix vient en effet conforter le poids de la vallée de l'Arve dans le fonctionnement du Sillon Alpin.

Les premières limites de la méthode ?

Certaines limites peuvent à ce stade être identifiées quand on reprend la méthode créée pour le territoire lyonnais et qu'on la transpose sur le territoire « Sillon Alpin » :

- ↳ La méthode statistique et le choix des « seuils » pour la définition de l'indice de centralité, adaptés à la lecture du carré métropolitain Lyon-Saint-Etienne, peuvent avoir une incidence sur la « non apparition » sur le Sillon Alpin de certains pôles dans la toile des centralités qui fait référence (500-1000). Le seuil de 500 était bien adapté à la première étude mais pourrait être revu pour une généralisation de la méthode à d'autres territoires.
- ↳ En lien avec la méthode développée sur le carré métropolitain Lyon - Saint-Etienne, ce sont également 10 indicateurs qui ont été retenus. L'ajout de certains indicateurs pourraient changer les effets de pôles : ce serait le cas pour les vallées « ski » où des centralités pourraient apparaître si un indicateur « tourisme » était comptabilisé. La donne pourrait également évoluer sur les centralités si un indicateur « distance-temps » dans l'accès aux services et équipements par exemple était introduit, indicateur clé en territoires impactés par du relief.



AVERTISSEMENT

Les données communales utilisées étant en géographie au 01/01/2016, certaines communes ayant subi des fusions entre cette date et aujourd'hui sont susceptibles d'être « sous-représentées ».

C'est le cas notamment en Haute-Savoie pour la centralité d'Annecy : les communes de Annecy-le-Vieux, Seynod, Meythet, Pringy et Cran-Gevrier ont fusionné avec la commune d'Annecy au 01/01/2017. Si la fusion était prise en compte dans l'étude, une seule centralité principale, de niveau 1 apparaîtrait sur Annecy au lieu de la « grappe » actuelle. Mais ça ne vient pas modifier le classement de la centralité annécienne, qui est déjà classée en niveau 1.

Des fusions communales ont également eu lieu dans d'autres départements localisés dans le périmètre d'étude, mais l'impact est beaucoup plus réduit sur les résultats du scoring pour identifier les centralités, sachant que ces communes ont des scores bien en dessous du seuil de 500 aujourd'hui retenu pour l'échantillonnage « centralités » :

- 3 en Savoie : La Perrière et Saint-Bon-Tarentaise, Montaimont - Montgellafrey et Saint-François-Longchamp...
- 5 en Isère : Paladru et Le Pin ou encore Mont-de-Lans et Vénosc.

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

3.3. « PRENDRE LA MESURE DE LA MULTIPOLARITÉ » : ZOOMS SUR LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CENTRALITÉS

Les centralités de Niveau 1 et 2 sur le Sillon Alpin : les agglomérations et les systèmes urbains structurants du territoire

Parmi les 24 centralités de niveau 1 et 2 identifiées sur le territoire d'étude, ressortent ainsi :

- **Les villes centres des principaux systèmes urbains (la « dorsale » du Sillon Alpin) :** Valence, Grenoble, Chambéry, Annecy, Genève.
- **Les villes principales incluses dans ces grands systèmes urbains :** Lancy, Meyrin, Vernier et Annemasse pour Genève; Seynod pour Annecy; Saint Egrève, Saint Martin d'Hères, Meylan, Echirolles autour de Grenoble.
- **Les villes principales non agglomérées à la ville-centre, dont le fonctionnement oscille entre système territorial propre et lien étroit avec le système urbain élargi dont**

elles sont proches : Romans sur Isère en proximité de l'agglomération valentinoise, Voiron pour l'agglomération grenobloise, Aix-les-Bains et Rumilly sur l'axe Chambéry-Annecy, etc.

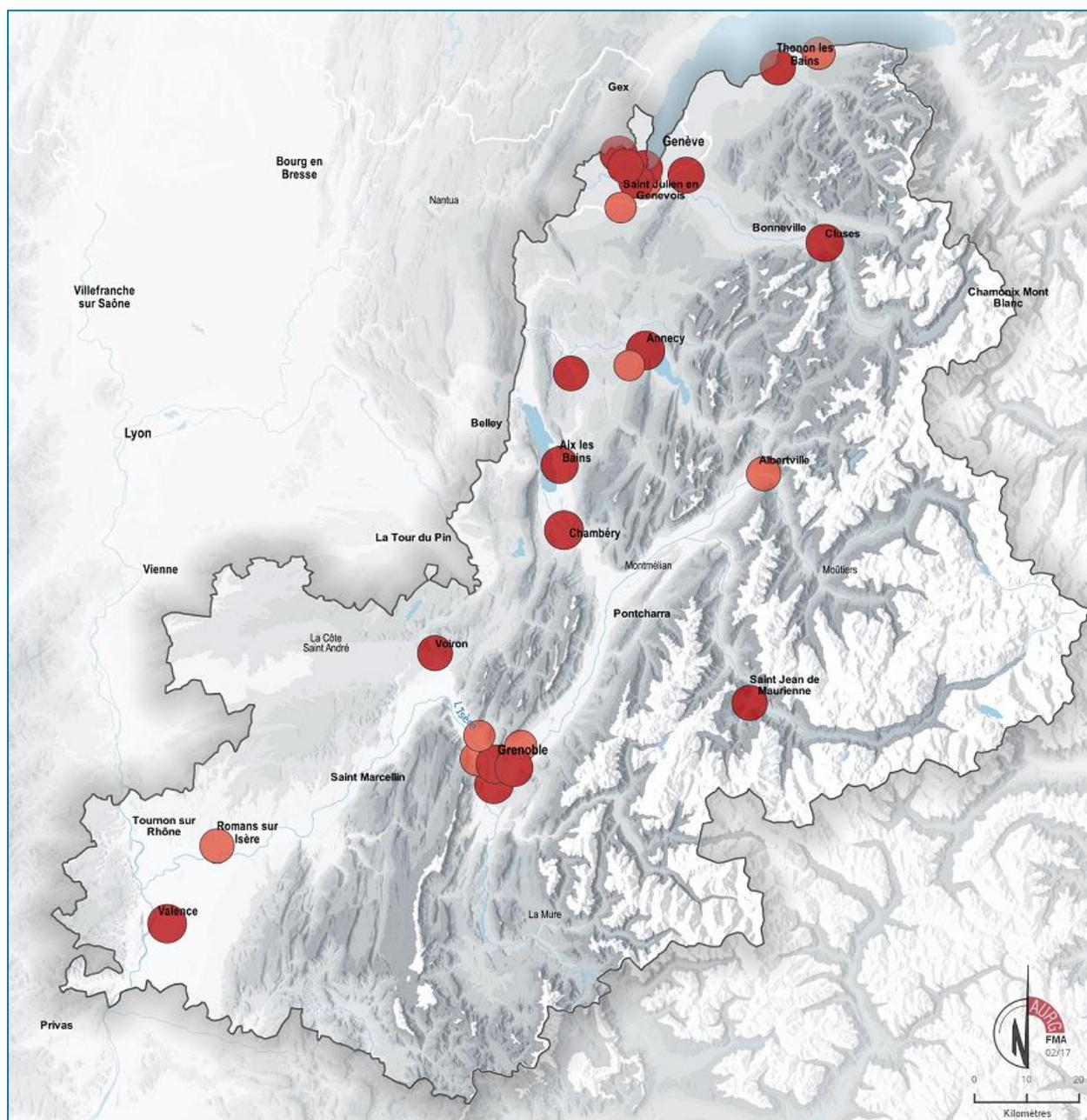
- **Les villes plus isolées ou autonomes, avec une fonction de centralité urbaine à part entière, situation souvent liée à leur éloignement géographique de la dorsale des systèmes urbains du Sillon Alpin :** Cluses, Albertville et Saint Jean de Maurienne, avec ce statut de « nœuds stratégiques » sur les principaux axes de circulation et de centralité pour les bassins de vie montagnards.

Communes > indice de centralité de niveau 1			Communes > indice de centralité de niveau 2				
26	Valence	1	26	Romans-sur-Isère	2		
	38	Échirolles		1	38	Fontaine	2
		Grenoble		1		Meylan	2
		Saint-Martin-d'Hères		1		Saint-Égrève	2
	Voiron	1	Suisse	Carouge	2		
Suisse	Genève	1	73	Albertville	2		
	Lancy	1		74	Évian-les-Bains	2	
	Meyrin	1			Saint-Julien-en-Genevois	2	
	Vernier	1			Seynod	2	
73	Aix-les-Bains	1	74		Annecy	1	
	Chambéry	1		Annemasse	1		
	Saint-Jean-de-Maurienne	1		Cluses	1		
74	Annecy	1		Rumilly	1		
	Annemasse	1		Thonon-les-Bains	1		
	Cluses	1					



Zone transfrontalière franco-genevoise, Observatoire statistique transfrontalier

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE



Indice de centralité par commune – zoom sur les centralités de niveau 1 et 2

(Scores de 800 à 1000)

-  Niveau 1
-  Niveau 2

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Les centralités de Niveau 3, 4 et 5 sur le Sillon Alpin : entre dépendance aux agglomérations et fonctionnement des bassins de vie ruraux ou montagnards

La particularité des territoires de montagne semble ressortir lorsque le regard se pose sur les centralités de niveau 3, 4 et 5 : **entre en jeu l'éloignement aux principaux pôles urbains et aux vallées les plus développées**, qui vient **donner du poids à des communes plus isolées des systèmes urbains, qui jouent un rôle important dans le fonctionnement des différents bassins de vie**. Contrairement à ce qui peut être observé sur des territoires plus en « archipel », comme sur l'aire métropolitaine lyonnaise par ailleurs, ces pôles de rangs inférieurs ont la particularité de jouer un rôle « en propre » dans le maillage du Sillon Alpin : sous-préfectures, pôles d'emplois, pôles d'équipements, ces villes de taille plutôt moyenne sont de véritables relais et cœurs de bassins de vie pour les vallées rurales et/ou montagnardes.

Les centralités de niveaux 3 – 4 – 5 se répartissent en sous 2 grandes catégories :

- **Les communes plutôt incluses dans les principaux systèmes urbains de la dorsale du Sillon Alpin**, qui bénéficient moins d'une autonomie de fonctionnement qu'elles ont un **rôle d'appui, de confortement de l'offre sur le système auquel elles appartiennent**. C'est le cas pour un ensemble de communes :

- ↳ autour de Genève : Ville-la-Grand, Gaillard, Versoix, Carouge, Plan-les-Ouates, Collonge-Bellerive, etc.
- ↳ autour d'Annecy : ressort comme centralité Epagny Metz-Tessy, mais également les communes qui ont



Genevois et vue sur le Salève, Observatoire statistique transfrontalier

aujourd'hui fusionné avec Annecy (Pringy, Meythet, Cran-Gevrier et Annecy-le-Vieux)

- ↳ autour de Grenoble : Villard-Bonnot, Varcès, La Tronche, Seyssinet-Pariset, Sassenage, Pont-de-Claix, Montbonnot-Saint-Martin, Eybens, Domène, Gières...
- ↳ et dans une moindre mesure autour des centralités valentinoise (Portes et Bourg-lès-Valence, Guilhaud-Granges) et chambérienne (La Ravoire et la Motte-Servolex).

- **Les communes-relais entre les systèmes urbains, ou les centralités isolées**, avec **une fonction centrale pour un bassin qui leur est propre** : Tournon et Tain-l'Hermitage au Nord de Valence, Crolles-Pontcharra-Montmélian entre vallée du Grésivaudan et agglomération chambérienne, Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice pour la vallée de la Tarentaise, et comme vu précédemment Bonneville, Saint Pierre en Faucigny, Passy, Sallanches ou encore Chamonix pour la vallée de l'Arve ; etc.

L'intérêt de disposer de l'information sur les pôles de niveaux 3-4-5 est ainsi plus marqué dès lors qu'on est hors des grands systèmes urbains. Les centralités incluses dans ces systèmes urbains ont des fonctionnements « noyés » dans les interrelations internes à ces grands systèmes, alors que les centralités dans les territoires plus ruraux ont un rôle majeur, que l'observation de ces 3 niveaux permet de mettre en lumière.

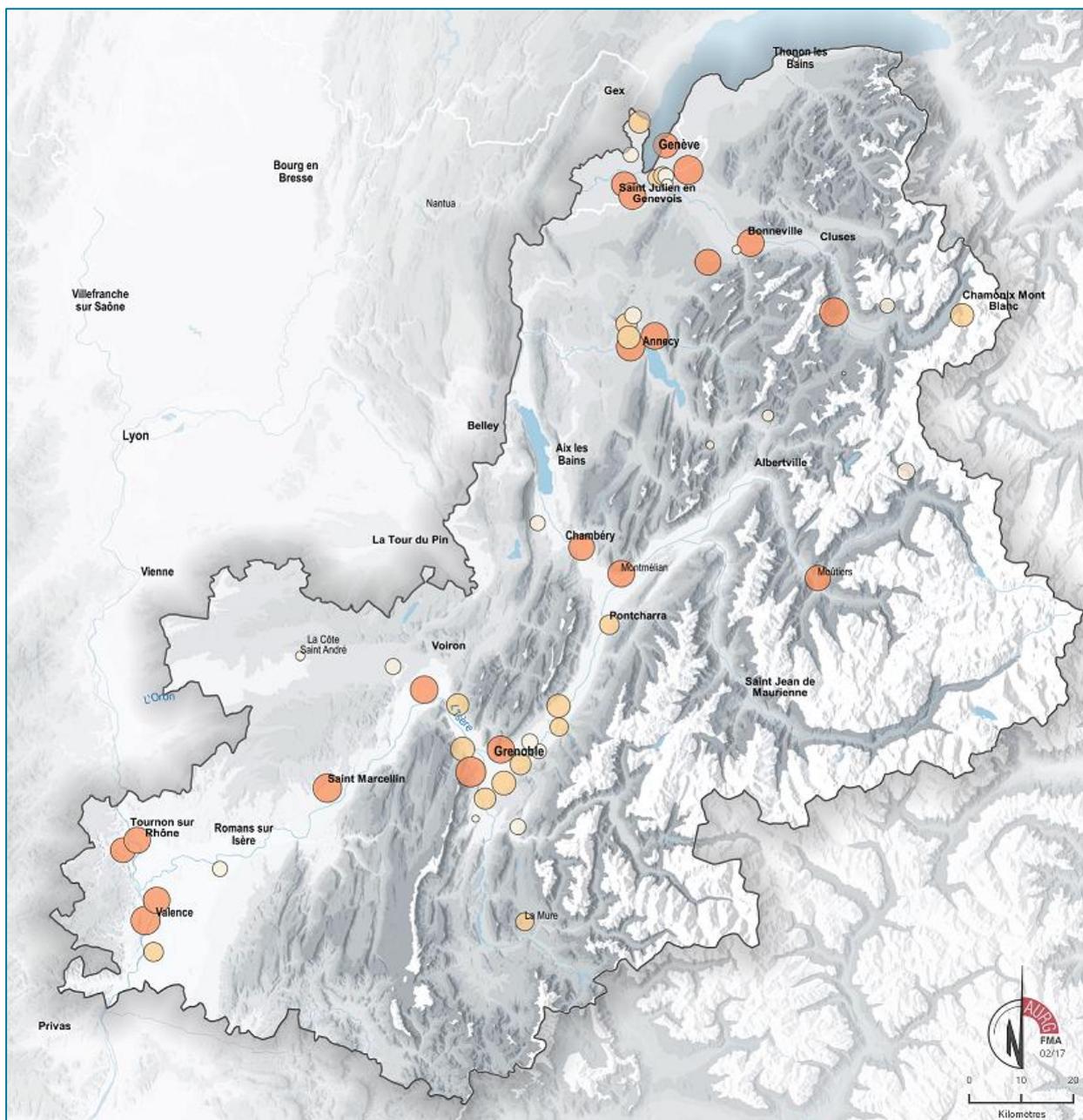


Voironnais, lac de Paladru, Agence d'urbanisme de la région grenobloise

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Communes > indice de centralité de niveau 3			Communes > indice de centralité de niveau 4			Communes > indice de centralité de niveau 5		
26	Guilherand-Granges	3	26	Portes-lès-Valence	4	26	Bourg-de-Péage	5
	Tournon-sur-Rhône	3		Crolles	4		La Côte-Saint-André	5
	Bourg-lès-Valence	3		Eybens	4		Domène	5
	Tain-l'Hermitage	3		Gières	4		Montbonnot-Saint-Martin	5
38	La Tronche		38	La Mure	4	38	Rives	5
	Moirans	3		Pontcharra	4		Varces-Allières-et-Risset	5
	Saint-Marcellin	3		Le Pont-de-Claix	4		Vizille	5
	Seyssinet-Pariset			Sassenage	4		Confignon	
Suisse	Onex	3	Suisse	Villard-Bonnot	4	Suisse	Le Grand-Saconnex	5
	Collonge-Bellerive	3		Voreppe	4		Thônex	5
	Plan-les-Ouates	3		Chêne-Bougeries	4		Bourg-Saint-Maurice	5
73	Montméliant	3	Suisse	Chêne-Bourg	4	73	La Motte-Servolex	5
	Moûtiers	3		Versoix	4		Ugine	5
	La Ravoire	3		Chamonix-Mont-Blanc	4		Faverges-Seythenex	5
	Annecy-le-Vieux	3		Epagny Metz-Tessy	4		Gaillard	5
74	Bonneville	3	74	Meythet	4	74	Megève	5
	Cran-Gevrier	3			Passy		5	
	La Roche-sur-Foron	3			Pringy		5	
	Sallanches	3			Publier		5	
	Ville-la-Grand	3			Saint-Pierre-en-Faucigny		5	

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE



Indice de centralité par commune – zoom sur les centralités de niveau 3, 4 et 5

(Scores de 600 à 800)

-  Niveau 5
-  Niveau 4
-  Niveau 3

4. CARACTERISER LES CENTRALITES DU SILLON ALPIN, UNE PISTE D'ANALYSE NON RETENUE POUR L'ÉTUDE SILLON ALPIN

4.1. UNE PISTE MÉTHODOLOGIQUE ISSUE DE L'ÉTUDE « AMELYST » ...

Dans le cadre de l'étude AMELYST, les agences de Lyon et Saint-Etienne avaient proposé une analyse complémentaire pour tenter de caractériser la spécialisation fonctionnelle des différentes centralités étudiées. Ainsi, la mise en place d'une typologie à partir des indicateurs du scoring permettait de distinguer les centralités sous-représentées ou statistiquement spécialisées pour certaines fonctions étudiées, ou encore des centralités plutôt mixtes ayant une bonne représentativité de toutes les variables issues du scoring. **Cet aspect méthodologique n'a pas été retenu pour l'étude à l'échelle du Sillon Alpin.**

Les objectifs recherchés avec cette méthode d'objectivation de la spécialisation fonctionnelle

Cette méthode d'approfondissement de l'indice de centralité avait pour vocation de distinguer des profils de communes, pour mieux les caractériser et comprendre leur rôle dans l'organisation du territoire.

La spécificité de ces centralités était mesurée à partir des indicateurs constituant l'indice de centralité. Chacun des dix indicateurs, dans la méthode AMELYST, a ainsi été classé selon l'ensemble de combinaisons possibles dans les surreprésentations.

Il s'agissait alors d'attribuer un score sur 100 pour

chacun des 10 indicateurs et de faire la moyenne des 10 scoring. Si le scoring d'un indicateur est supérieur de 15% par rapport à cette moyenne, alors il est considéré que cet indicateur est statistiquement spécialisé (ou « sur-représenté ») pour la fonction étudiée.

Sont donc considérées dans l'étude AMELYST comme « spécialisées » les centralités dont la moyenne d'un indicateur est supérieure de 15% à la moyenne des 10 indicateurs de la commune.

La méthode permettait ainsi **d'identifier des surreprésentations en fonction commerciale, en équipements, enseignement ou encore en emploi.**

4.2. ... AU FINAL NON RETENUE POUR L'ÉTUDE SILLON ALPIN

Dans le cadre des explorations à l'échelle du Sillon Alpin, l'Agence a reproduit à l'identique la méthode de spécialisation, puis fait des propositions pour aller plus loin que les éléments de rendus à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise. Un ensemble de cartes a été produit, engendrant débats et échanges riches entre DDT, DREAL et Agence. Ces débats ont conduit à une incertitude quant à la stabilité de la méthode statistique choisie et quant à l'utilité de passer par cette caractérisation fonctionnelle à l'échelle de la commune, notamment au regard de la connaissance fine du territoire par les DDT, qui ont soulevé des contre-exemples.

La méthode utilisée sur l'aire métropolitaine lyonnaise proposait des « regroupements » en 3 catégories : fonction résidentielle, fonction emploi, fonction commerciale. Considérant ces choix de regroupements arbitraires et plutôt subjectifs, **la présente étude avait dans un premier temps fait le choix de ne pas retenir ces regroupements.**

Une série de cartes ont alors été produites pour **plutôt mettre en avant l'ensemble des fonctions de spécialisation**, à la fois pour aller plus loin dans la représentation et pour tenter de mieux cerner les caractéristiques des différents pôles analysés dans l'étude d'objectivation. En effet, les centralités les plus importantes ayant pour leur part des moyennes déjà

élevées dans les 3 catégories identifiées dans l'étude du carré métropolitain lyonnais, elles apparaissaient systématiquement en « mixte » dans l'étude AMELYST. Il semblait intéressant d'aller au-delà de ces regroupements pour mieux cerner le jeu des spécialisations en fonction des 10 indicateurs du scoring.

Cette tentative d'objectivation des spécialisations pour les centralités a été une des pistes de recherches qui n'a pas abouti au vu des débats au sein du groupe d'appui. Elle pourrait être explorée via un approfondissement de la méthode statistique si les territoires souhaitent s'en saisir à l'avenir

5. LA POLARISATION DES CENTRALITÉS

Entre 1982 et 2013, le poids relatif des centralités dans le périmètre d'étude s'est réduit, passant de 61% à 54% de la population totale. Cette réalité à l'échelle du Sillon Alpin masque cependant des différenciations territoriales importantes. L'indice de polarisation a été imaginé pour mieux comprendre les rapports d'influence, dans le temps, entre les centralités et les communes situées dans leurs périphéries.

5.1. MÉTHODOLOGIE : DÉFINITION DE L'INDICE DE POLARISATION

Un troisième indicateur a été construit dans la méthode Lyon-Saint-Etienne pour mesurer le rapport d'influence entre une centralité et sa périphérie: **l'indice de polarisation**. Cet indice est utilisé pour mesurer la polarisation tant en matière de **croissance démographique** que **d'emploi** (mode de calcul identique).

Le mode de calcul de cet indice

La méthode de calcul a été calquée sur la formule définie par les Agences de Lyon et Saint-Etienne pour la première étude-test. Cette formule est détaillée dans l'encart ci-dessous.

Cet indice a été calculé sur une période de trois décennies (1982-2013 pour la population et pour

l'emploi), la prise en compte du temps long étant déterminante dans la compréhension de ces processus territoriaux. Cependant, contrairement à l'étude AMELYST, la présente étude propose une analyse sur un pas de temps plus récent, qui permet une meilleure compréhension des phénomènes observés autour de certains des systèmes urbains du périmètre.

Pour la population, la période pour l'étude Sillon Alpin est différente de celle valorisée dans l'étude des Agences de Lyon et Saint-Etienne au regard de la contrainte de coller au mieux aux données sur les communes Genevoises (seules les données de population 2013 étaient disponibles côté Suisse).

MODE DE CALCUL DE L'INDICE DE DE POLARISATION DE LA POPULATION POUR UNE ENTITE A

$$\text{Indice de polarisation population entité A} = \frac{((\text{Population 2013 centralité A} / \text{Somme population 2013 de toutes les centralités* du territoire d'étude}) / (\text{Population 2013 de l'entité A} / \text{Population 2013 du territoire de référence**})) * 100}{((\text{Population 1982 centralité A} / \text{Somme population 1982 de toutes les centralités* du territoire d'étude}) / (\text{Population 1982 de l'entité A} / \text{Population 1982 du territoire de référence**})) * 100}$$

*Centralités de niveau 1 à 5 (scoring supérieur à 500).

**Le territoire de référence correspond à la somme de la population de chaque commune (centralités ou non) présentes dans la périphérie des centralités. Les communes présentes dans plusieurs périphéries de centralités sont comptabilisées une seule fois.

L'indice de polarisation compare l'indice de spécificité démographique d'un territoire entre deux dates.

La spécificité démographique d'un territoire à une date donnée, correspond au poids de sa centralité dans l'ensemble des centralités, relativement au poids de sa population totale dans l'ensemble de la population totale de référence. On compare donc un indice de base 100 pour 1982, à un autre indice de base 100 pour 2013. Pour une centralité, si son indice 2013 dépasse l'indice 1982, c'est la preuve du rôle plus fort de cette centralité par rapport au comportement « moyen » observé dans le système global des centralités, un indice négatif montre une perte relative d'influence de sa centralité.

Le calcul de l'indice de polarisation à partir des emplois est basé sur la même méthode de calcul, avec les données de 1982 et 2013.

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

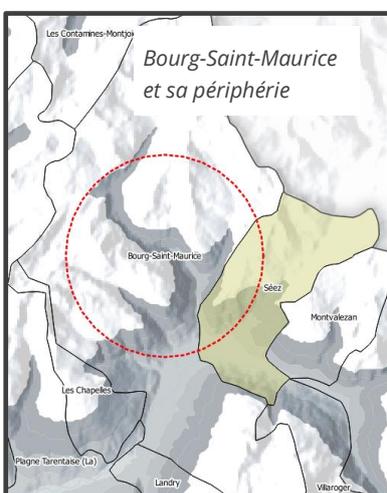
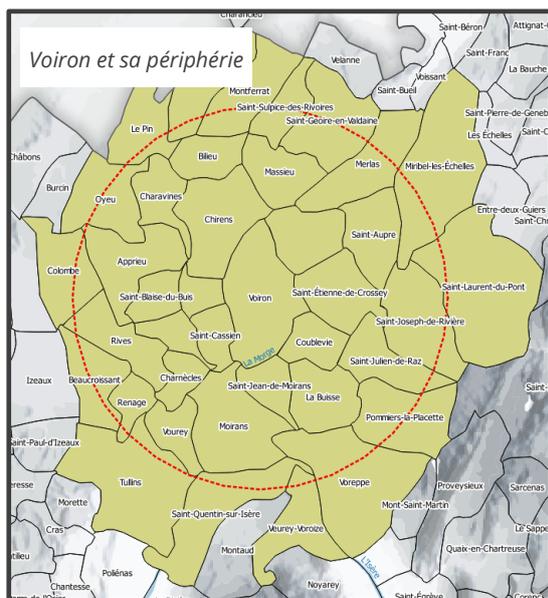
Détails concernant les combinaisons des dynamiques qui aboutissent aux facteurs polarisations-dépolarisations-équilibre

Les dynamiques d'évolutions annuelles moyennes de la population et de l'emploi des centralités sont définies de la manière suivante (seuil défini par l'étude Lyon-Saint-Etienne, reproduit à l'identique) :

- Hausse si supérieur à 0.2% / an.
- Stabilité entre -0.2 et 0.2% / an.
- Baisse si inférieur à -0.2% / an.

La dynamique des centralités vis-à-vis de leur périphérie est estimée de la manière suivante (seuil défini par l'étude Lyon-Saint-Etienne, non remis en cause) :

- Situation de « polarisation » si indice supérieur à 3,
- Situation « d'équilibre » si indice compris entre -3 et 3,
- Situation de « dépolarisation » si indice inférieur à -3.



Voiron, Centr'Alp

Méthode de définition des périphéries de chaque polarité

Pour le calcul de l'indice de polarisation, les périphéries des centralités ont été définies de manière théorique (à vol d'oiseau) et leur rayon diffère selon le niveau de centralité.

Une zone tampon de 10 kms a ainsi été délimitée autour des centroïdes des centralités de niveau 1 et 2. Cette zone tampon a été réduite à 5 kms pour les centralités de niveaux 3, 4 et 5.

Ainsi, pour une centralité A, toute commune du périmètre d'étude (centralités ou non) dont le polygone géographique était intersecté par cette zone tampon (même sur une toute petite partie) était considérée comme intégrée dans la périphérie de la centralité. La périphérie est donc composée de la centralité et des communes périphériques pour composer l'entité A (cf. illustrations ci-dessous pour Voiron et Bourg-Saint-Maurice). Cela a pour limite de ne pas prendre en compte les contraintes de relief, notamment très caractéristiques du périmètre d'étude. Peuvent être intégrées à la même zone tampon, via cette notion de proximité des limites communales, une centralité et une commune périphérique appartenant en réalité à des systèmes de fonctionnement totalement indépendants. On pourrait aussi illustrer ce cas avec l'exemple de Bourg-Saint-Maurice avec la commune de Séez, où la notion de relief est obérée par la systématisation des tampons, et ou par ailleurs une seule commune, Séez, est comptée dans le tampon de cette centralité.

L'objectivation permise par cet indice comporte naturellement des biais intrinsèques à la méthode, notamment un lissage des rapports d'influence dans les systèmes urbains : le chevauchement des zones tampon a comme conséquence des effets de bord entre centralités de nature très différente dont les dynamiques (à la hausse comme à la baisse) peuvent venir influencer l'indice de polarisation des périphéries voisines.

Néanmoins, cette méthode permet une approche consolidée des processus à l'œuvre.

5.2. MESURER LES RAPPORTS D'INFLUENCE ENTRE LES CENTRALITÉS ET LEUR PÉRIPHÉRIE

En 30 ans, les centralités ont accueilli près de 240 000 habitants mais leur part recule de 7 points dans la population totale du périmètre d'étude.

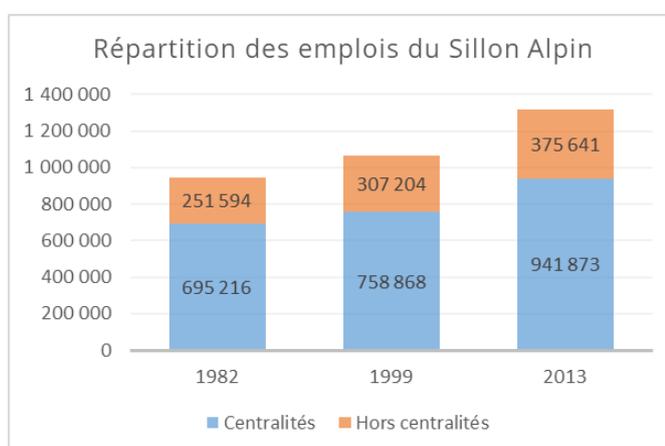
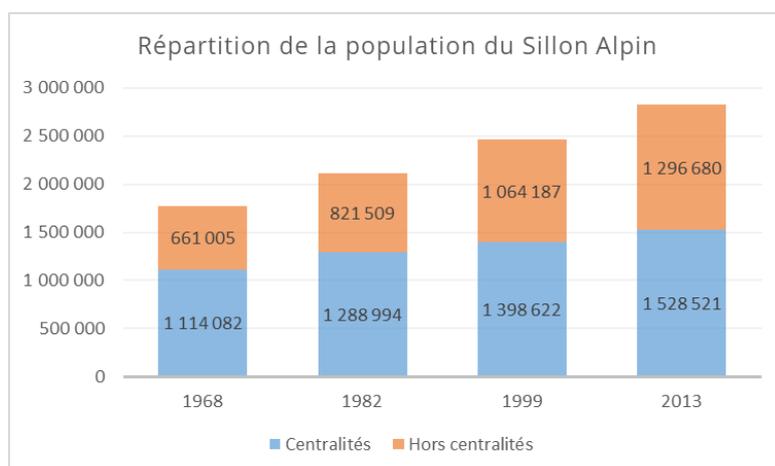
En passant de près de 2 200 000 habitants en 1982 à près de 2 900 000 en 2013, le territoire d'étude a gagné près de 700 000 habitants tout en conservant une forte représentativité de la population résidant dans ses centralités.

Ainsi, les 82 centralités représentaient 61% de la population totale en 1982 ; en 2013, elles représentent encore 54% de la population totale.

Les 1064 communes qui n'ont pas été repérées comme des centralités (score < 500) ont vu leur population totale croître de près de 60% entre 1982 et 2013 (+22% entre 1999 et 2013). Sur la même période, la croissance des centralités a été de 19% (+9% entre 1999 et 2013). **Sur les trois décennies observées, la dynamique se**

porte principalement sur les secteurs hors centralités. Le taux d'évolution annuel moyen des centralités se maintient au même niveau sur la dernière période (1999-2013).

Concernant l'emploi, la tendance est similaire, avec une légère prédominance des communes hors centralités avec tout de même un écart beaucoup moins important que sur la population en taux d'évolution annuelle. Les centralités comptaient ainsi 73% des 950 000 emplois totaux en 1982 et 71% des 1 300 000 emplois totaux en 2013.



ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Le poids démographique des centralités ralentit légèrement face à des phénomènes de périurbanisation ou au dynamisme de territoires plus ruraux...

		Population			% de population dans le périmètre d'étude	
		Total des centralités	Total hors centralités	Total périmètre d'étude	Total des centralités	Total hors centralités
	1968	1 114 082	661 005	1 775 087	63%	37%
	<i>Dont Genevois</i>	281 375	27 093		16%	2%
	1982	1 288 994	821 509	2 110 503	61%	39%
	<i>Dont Genevois</i>	308 919	46 019		15%	2%
	1999	1 398 622	1 064 187	2 462 809	57%	43%
	<i>Dont Genevois</i>	342 532	59 849		14%	2%
	2013	1 528 521	1 296 680	2 825 201	54%	46%
	<i>Dont Genevois</i>	397 050	72 830		14%	3%
		Centralités (500-1000)	Hors centralités (<500)	Périmètre d'étude		
1982-2013	Evolution en nombre	+ 239 527	+ 475 171	+ 714 698		
	Evolution en %	19%	58%	34%		
	Evolution annuelle moyenne (%/an)	0,6%	1,5%	0,9%		
1999-2013	Evolution en nombre	+ 129 899	+ 232 493	+ 362 392		
	Evolution en %	9%	22%	15%		
	Evolution annuelle moyenne (%/an)	0,6%	1,4%	1,0%		

La tendance 1968-2013 sur le Sillon Alpin est à un net rééquilibrage entre population vivant dans les centralités et population habitant hors centralité (développement des communes hors agglomérations).

... en lien avec la dynamique de l'emploi, plutôt équilibrée entre centralités et communes hors centralités

		Emploi			% d'emploi dans le périmètre d'étude	
		Total des centralités	Total hors centralités	Total périmètre d'étude	Total des centralités	Total hors centralités
	1982	695 216	251 594	946 810	73%	27%
	<i>Dont Genevois</i>	227 584	16 062		24%	2%
	1999	758 868	307 204	1 066 072	71%	29%
	<i>Dont Genevois</i>	223 426	16 967		21%	2%
	2013	941 873	375 641	1 317 514	71%	29%
	<i>Dont Genevois</i>	695 216	251 594		25%	2%
		Centralités (500-1000)	Hors centralités (<500)	Périmètre d'étude		
1982-2013	Evolution en nombre	+ 246 657	+ 124 047	+ 370 704		
	Evolution en %	35%	49%	39%		
	Evolution annuelle moyenne (%/an)	1,0%	1,3%	1,1%		
1999-2013	Evolution en nombre	+ 183 005	+ 68 437	+ 251 442		
	Evolution en %	24%	22%	24%		
	% annuelle moyen d'évolution	1,6%	1,4%	1,5%		

La croissance de l'emploi sur le Sillon Alpin est relativement équilibrée entre centralités et non centralités, avec une dynamique non négligeable, +1.5% d'évolution annuelle sur la période 1999-2013. A noter : le genevois a clairement sa part à jouer dans la dynamique de ce périmètre Sillon Alpin (il représente 25% des emplois dans les centralités).

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

> La polarisation de la population sur un pas de temps long (1982-2013)

Évolution annuelle moyenne de la population des centralités entre 1982 et 2013 :



Rapport d'influence entre les centralités et leurs périphéries face à l'évolution de la population entre 1982 et 2013 :

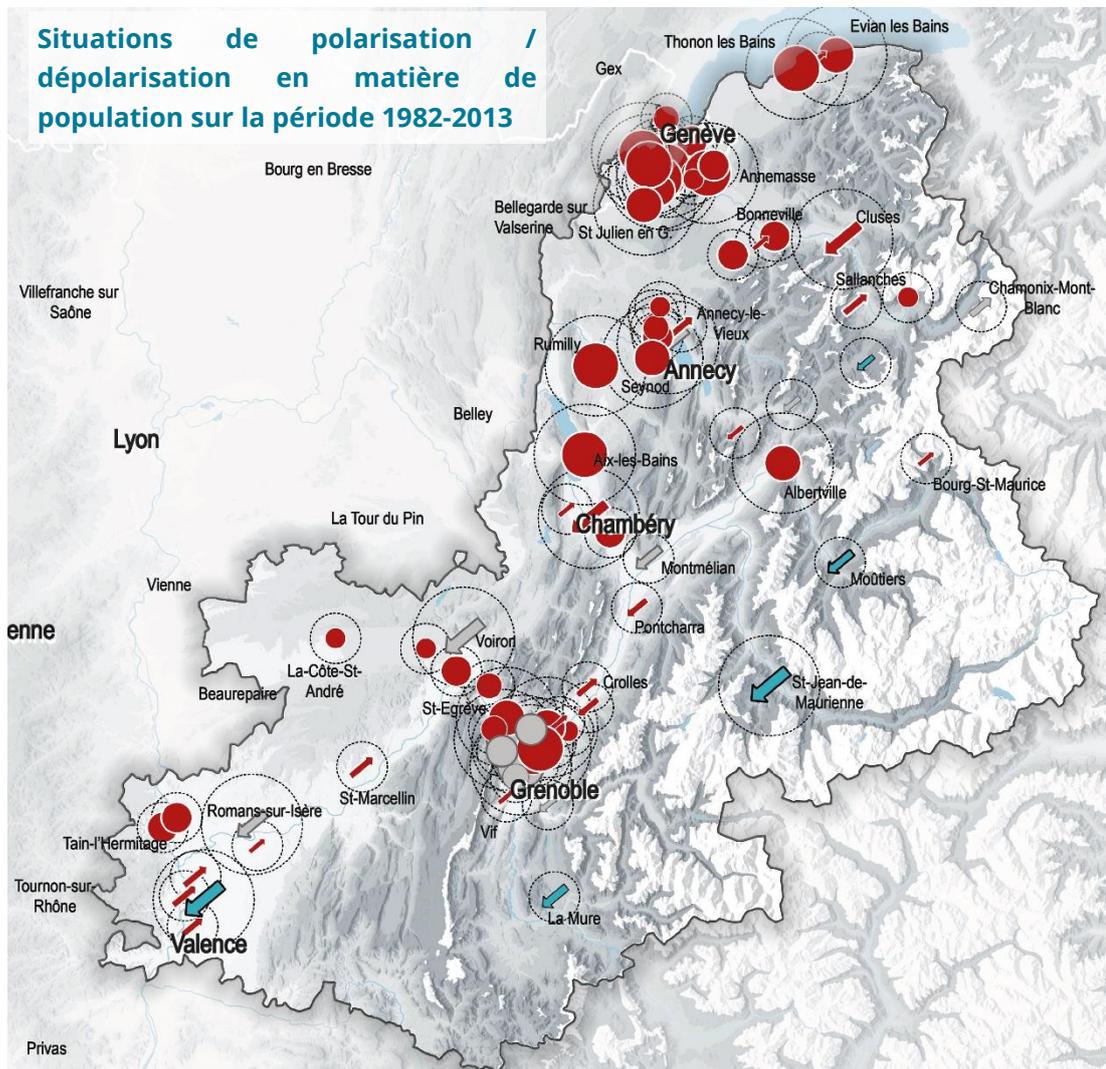
Niv. 1 Niv. 2 Niv. 3 Niv. 4 Niv. 5

Dynamique* de la centralité plus forte que celle de sa périphérie
 Situation de **POLARISATION**

Dynamique* de la centralité équivalente à celle de sa périphérie
 Situation d'**EQUILIBRE**

Dynamique* de la centralité moins forte que celle de sa périphérie
 Situation de **DEPOLARISATION**

*à la hausse comme à la baisse



Sur la population, la représentation de l'indice de polarisation³ met en avant sur la période 1982-2013 :

- **une part limitée de centralités en situation de dépoliarisation, soit 16 centralités** seulement (19% du total). La dynamique de ces centralités est donc inférieure à celle de leur périphérie : on retrouve dans cette catégorie des centralités de tous niveaux sur le Sillon Alpin.
- **16 centralités**, soit autant, qui à l'inverse sont plus dynamiques que leur périphérie et se retrouvent **en situation de polarisation, mais il faut noter que ce sont uniquement des centralités de niveau 3-4-5** ;
- **50 centralités** qui ont subi une croissance identique à celle de leur périphérie, qui sont **dans une situation d'équilibre** des dynamiques

Aides à la lecture de la carte :

La population de la commune de St Marcellin a augmenté entre 1982 et 2013. Celle de Chamonix-Mont-Blanc est restée stable sur la même période.

Cependant dans les deux cas, par rapport à l'ensemble des centralités du territoire d'étude, la croissance démographique des communes de leur périphérie a été tirée respectivement par chacune des centralités.

*On parle alors d'une **dynamique de polarisation de la population**.*

La population de la commune de St-Jean-de-Maurienne a baissé entre 1982 et 2013.

Par rapport à l'ensemble des centralités du territoire d'étude, la croissance démographique des communes de sa périphérie a été inférieure à celle de cette centralité.

*On parle alors d'une **dynamique de dépoliarisation de la population**.*

³ Cf. en Annexe du présent document, Tableaux détaillés par commune des indices de polarisation (pour la population et pour l'emploi)

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Plusieurs situations se distinguent ainsi sur le territoire à la lecture de ces phénomènes de polarisation-dépolarisation de la population, que l'on peut ici encore analyser suivant que les centralités soient liées à la dorsale des agglomérations du Sillon Alpin ou en dehors.

Concernant la dorsale des agglomérations, Valence, Chambéry et Annecy sont en situation de dépolarisation. Donc les centralités de leur périphérie sont plus dynamiques que la centralité principale en termes de développement de la population. **Les autres centralités de la dorsale sont en situation d'équilibre avec leur périphérie, aucune n'est en situation de polarisation en matière de population.**

La situation des centralités de Rumilly et Aix-les-Bains, en situation d'équilibre, vient dessiner la place de la vallée de l'Albanais et du secteur du lac du Bourget entre les deux agglomérations de Chambéry et Annecy, chacune pour leur part en situation de dépolarisation. Ces espaces continuent de gagner de la population et viennent conforter la relation forte entre les bassins de vie des 2 agglomérations, avec une tendance à la diffusion de la croissance de la population des agglomérations vers les vallées qui les connectent. Un phénomène révélateur d'une tendance à la périurbanisation, à corrélérer avec développement et fiabilisation des systèmes de transports sur ces axes.

Cependant en analysant la représentation graphique sur la période 1982-2013, il ressort que **les systèmes urbains du Sillon Alpin, au regard de la globalité des centralités qui les composent, sont plutôt en situation majoritairement d'équilibre** : c'est le cas pour le système urbain genevois, le système annécien, et en partie pour le système urbain grenoblois. **Sur ces systèmes la majeure partie des centralités ont subi une croissance ou une stabilité en matière de développement de la population sur la période observée.** Autour de Grenoble, par exemple, le constat d'un équilibrage entre les centralités à l'échelle de l'ensemble de la métropole en termes d'accueil de population se dénote, alors que sur la centralité voironnaise, Voiron⁴ est en dépolarisation, laissant une part plus importante du développement démographique à sa périphérie.

⁴ NB : dans le territoire d'étude de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne, comparée ainsi à une autre dynamique de territoire, un autre échantillonnage, Voiron avait déjà une dynamique de population moins forte que sa périphérie et

Du côté de Valence, centralité en perte de population, avec les communes de sa périphérie qui ont une croissance supérieure à la sienne, **la situation de dépolarisation de la ville principale est assortie d'une polarisation des communes autour.** Ainsi les centralités de Guilhaierand-Granges, Bourg-lès-Valence ou Portes-Lès-Valence portent une croissance démographique plus importante que celle de la ville-centre du système urbain valentinois. Liée à ce système urbain valentinois, Romans-sur-Isère se retrouve dans le même cas, en situation de dépolarisation au profit de communes de sa périphérie, comme Bourg-de-Péage.

Concernant les « pôles-relais et centralités plus isolées des grands systèmes urbains du territoire :

- Côté isérois, St Marcellin et Crolles sont en situation de polarisation avec hausse de la population, La-Côte-St-André est en situation d'équilibre en termes de population. Seul le pôle-relais de Pontcharra suit une tendance similaire à ses voisins savoyards, avec une dépolarisation en matière de population malgré une hausse de la population sur la période : **son développement a été moins fort que celui des communes de sa périphérie, comme pour Montmélian et le pourtour de l'agglomération chambérienne. Un phénomène significatif d'une tendance à la périurbanisation sur ces secteurs.**
- Du côté de la Haute-Savoie, comme on l'a vu pour la connexion entre Chambéry et Annecy avec Aix-les-Bains et Rumilly, Bonneville, La-Roche-sur-Foron et Saint-Pierre-en-Faucigny sont en situation soit d'équilibre soit de polarisation, montrant la diffusion de la croissance démographique sur les grandes vallées entre les principaux pôles urbains de la dorsale du Sillon Alpin.

Enfin, dans le cas des vallées et bassins de vie hors de la dorsale Sillon Alpin, hormis le cas spécifique de Bourg-Saint-Maurice qui est en situation de polarisation au regard des communes qui l'entourent, une majorité des centralités est en situation de dépolarisation, combinée pour certaines à une perte de population (Moûtiers et Saint Jean de Maurienne). Seules les centralités

apparaissait déjà en dépolarisation malgré la croissance de sa population

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

d'Albertville et Passy sont dans une situation d'équilibre avec leur périphérie. Et **seules les centralités de Chamonix-Mont-Blanc et Passy sur les vallées haut-savoyardes présentent une situation de polarisation**, dénotant une croissance plus importante que les communes de leur périphérie, alors même que Chamonix se caractérise par une situation de stabilité de l'évolution de sa population entre 1982 et 2013.

Ces villes, de taille plutôt moyenne, tirent parti, comme vu précédemment, de leur localisation plutôt excentrée vis-à-vis des principales agglomérations du Sillon Alpin, polarisant un certain nombre de fonctions et présentant une dynamique en raison de leur statut de « ville-centre » ou pôle majeur au sein de leur bassin de vie.

Seule la petite ville de Bourg-Saint-Maurice est en polarisation dans les bassins de vie montagnards de Savoie : à noter que n'est comptée dans sa périphérie que la commune de Séiez, l'impact de l'évolution de la population de cette dernière n'est pas assez significative. *(Une des limites de la méthode des « tampons » qui ne compte ici qu'une seule commune dans la périphérie de Bourg-Saint-Maurice sans prendre en compte les éléments de relief et la réalité du fonctionnement du bassin, cf. p. 27).*

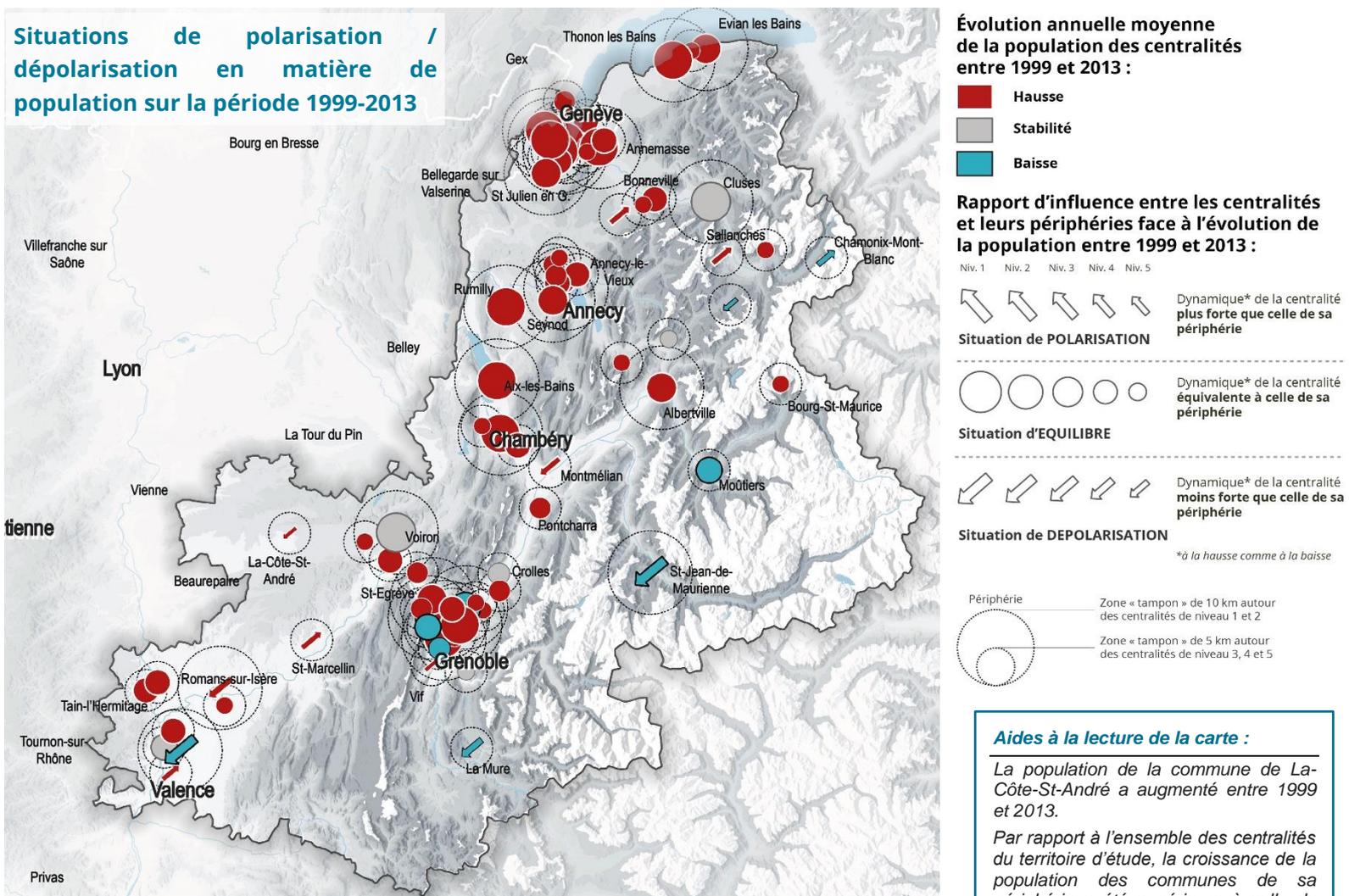
EVOLUTION METHODOLOGIQUE PROPOSEE POUR LE SILLON ALPIN

Pour une analyse plus fine des évolutions de la population et de l'emploi à l'échelle du Sillon Alpin, l'étude se distingue de l'étude AMELYST en proposant un « pas de temps » plus court que l'analyse 1982-2013 pour mieux évaluer la mesure des rapports d'influence entre les centralités et leur périphérie.

En effet, le territoire a subi un développement important sur une période 1982-1999 puis 1999-2013 : la mise en exergue de cette dernière période permettant de mieux appréhender les résultats en matière de polarisation-dépolarisation, que ce soit en termes de population, mais surtout d'emploi (création de grandes zones d'activités, impulsion de pôles d'emplois nouveaux, etc.). Il semblait donc intéressant de permettre aux partenaires **de visualiser les phénomènes sur ce temps plus récent, peut-être pour mieux interpréter localement les choix de développement qui ont pu influencer sur la tendance à la polarisation ou dépolarisation d'une des centralités**

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

> La polarisation de la population sur un pas de temps plus récent (1999-2013)



Aides à la lecture de la carte :

La population de la commune de La-Côte-St-André a augmenté entre 1999 et 2013.

Par rapport à l'ensemble des centralités du territoire d'étude, la croissance de la population des communes de sa périphérie a été supérieure à celle de cette centralité.

On parle alors **d'une dynamique de dépolarisation de la population.**

Formulé différemment, on peut dire que cette centralité sur la période la plus récente a continué à s'accroître démographiquement, mais moins vite que les communes de sa périphérie

Sur une période d'analyse plus récente, à savoir 1999-2013, la tendance est à l'équilibre pour la polarisation en matière de population (équilibre entre le développement démographique des centralités et celui de leur périphérie).

Si le nombre de centralité qui polarisent en termes de croissance démographique au regard des communes de leur périphérie est en décroissance sur une analyse 1999-2013, avec seulement 6 centralités dans cette situation (Portes-lès-Valence, Saint Marcellin, Varcès-Allières-et-Risset, Chamonix-Mont-Blanc, La-Roche-sur-Foron et Sallanches), 7 centralités présentent pour leur part une situation de dépolarisation quand on les caractérise sur ce pas de temps plus récent.

La majorité des centralités du Sillon Alpin sont caractérisées sur 1999-2013 par un équilibre en matière de développement démographique au regard de leur périphérie.

Enfin, certaines communes qui étaient déjà en perte de population et en dépolarisation sur la période 1982-2013 ne voient pas leur statut évoluer sur ce pas de temps plus récent : Saint-Jean-de-Maurienne, La Mure, Valence, Megève....

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

> La polarisation de l'emploi sur un pas de temps long (1982-2013)

Évolution annuelle moyenne de l'emploi des centralités et leurs périphéries entre 1982 et 2013 :

- Hausse
- Stabilité
- Baisse

Rapport d'influence entre les centralités et leurs périphéries face à l'évolution de l'emploi entre 1982 et 2013 :

Niv. 1 Niv. 2 Niv. 3 Niv. 4 Niv. 5

Situation de **POLARISATION**

Dynamique* de la centralité plus forte que celle de sa périphérie

Situation d'**EQUILIBRE**

Dynamique* de la centralité équivalente à celle de sa périphérie

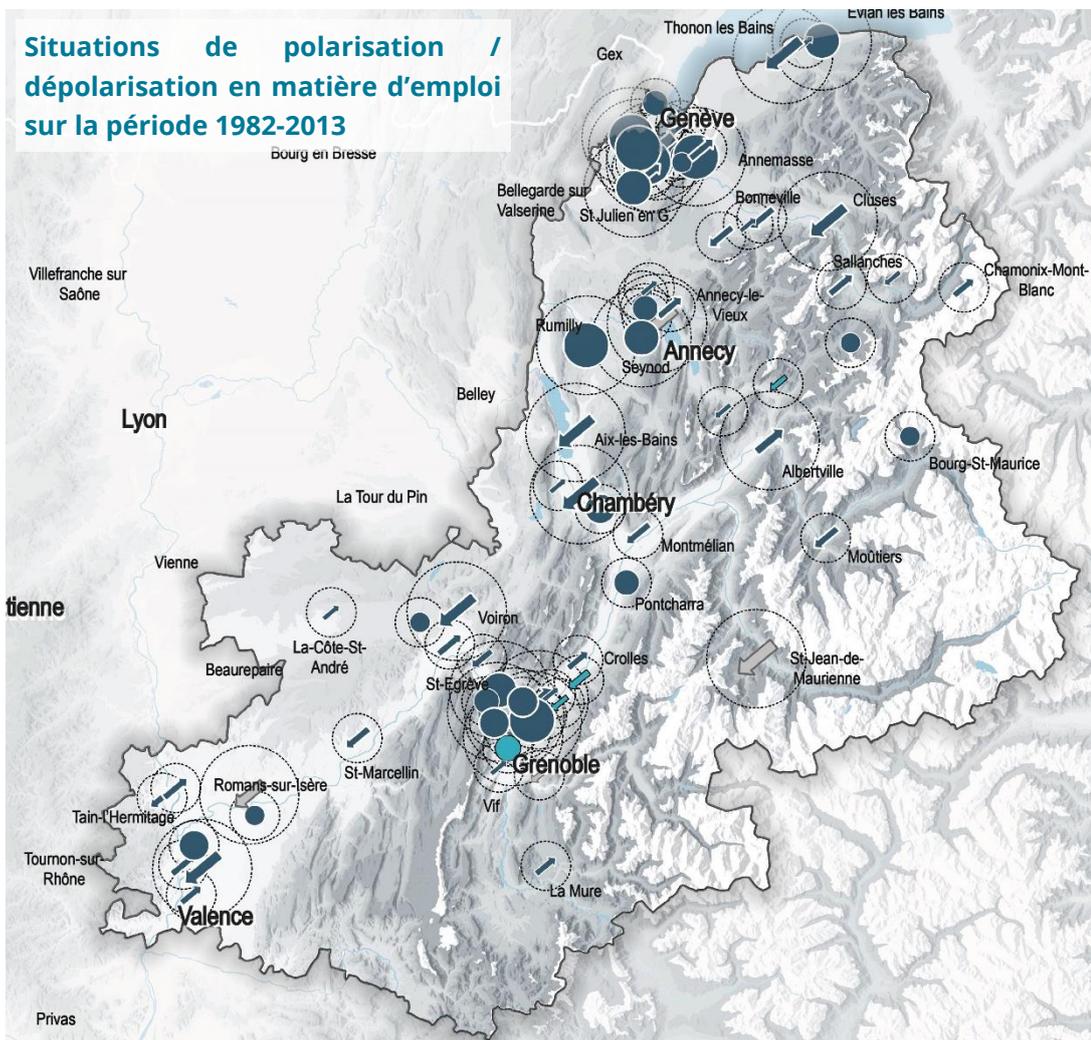
Situation de **DEPOLARISATION**

Dynamique* de la centralité moins forte que celle de sa périphérie

*à la hausse comme à la baisse

Périphérie
Zone « tampon » de 10 km autour des centralités de niveau 1 et 2
Zone « tampon » de 5 km autour des centralités de niveau 3, 4 et 5

Situations de polarisation / dépolarisation en matière d'emploi sur la période 1982-2013



L'emploi dans les centralités connaît une augmentation significative sur le périmètre du Sillon Alpin entre 1982 et 2013, avec près de 123 900 emplois supplémentaires.

Au regard de l'indicateur « croissance de l'emploi » :

- **les situations de polarisation** (dynamique de la centralité supérieure à celle de sa périphérie) **sont plus significatives que pour la population** (26 polarités en polarisation au regard de l'emploi contre 16 pour la population) ;
- **24 centralités sont en dépolarisation** : dont **10 centralités de niveau 1**, comptant les principales centralités de la dorsale du Sillon Alpin (Valence – Grenoble – Genève – Chambéry et Annecy), ce qui est révélateur d'une relative perte de dynamique des centralités principales en matière d'emploi au regard de leur périphérie, renforçant le rôle du système urbain dans sa globalité au regard du poids de la ville-centre. *La dépolarisation en termes démographique ne concerne pour sa part que 16 centralités ;*
- Enfin **32 centralités sont en situation d'équilibre en matière d'emploi** au regard des communes de leur périphérie (dynamique de la centralité équivalente à celle de sa périphérie). Parmi elles 6 centralités de niveau 1, qui font partie des principaux systèmes urbains (Saint-Martin-d'Hères pour l'agglomération grenobloise, Lancy-Meyrin-Vernier pour le genevois, avec Annemasse côté Haute-Savoie), et le pôle-relais de Rumilly entre les 2 systèmes urbains annécien et chambérien.

Aides à la lecture de la carte :

Le nombre d'emplois de la commune d'Albertville a augmenté entre 1982 et 2013.

Par rapport à l'ensemble des centralités du territoire d'étude, la croissance de l'emploi des communes de sa périphérie a été tirée par cette centralité.

*On parle alors d'une **dynamique de polarisation de l'emploi**.*

Le nombre d'emplois de la commune de Villard-Bonnot a diminué entre 1982 et 2013.

Par rapport à l'ensemble des centralités du territoire d'étude, la croissance de l'emploi des communes de sa périphérie a été supérieure à celle de cette centralité.

*On parle alors d'une **dynamique de dépolarisation de l'emploi**.*

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

Parmi les principaux systèmes urbains de la dorsale du Sillon Alpin, à la lecture de la carte de polarisation de l'emploi **sur la période 1982-2013, les agglomérations grenobloise, annécienne et genevoise apparaissent comme les plus dynamiques en termes de polarisation et de développement de l'emploi** (situations d'équilibre avec une hausse d'emploi et quelques cas de polarisation parmi les centralités en périphérie). Pour autant, **les villes centres sont en situation de dépolarisation, et parmi les centralités de niveau 1, seule la centralité d'Echirolles, polarité commerciale et pôle d'emploi à l'échelle de la métropole grenobloise, est en situation de polarisation**, signe d'un développement en matière d'emploi plus conséquent que les communes de sa périphérie, expliquée par l'essor continu de cette polarité.

Si Valence, Annecy, Grenoble et Genève sont 4 centralités également en situation de dépolarisation en matière d'emploi, dans leur cas les centralités qui constituent leur système urbain sont bien souvent en polarisation ou en situation d'équilibre. **Les villes-centres de ces espaces pèsent moins au niveau économique que leur périphérie, qui comporte les pôles d'emplois et zones d'activités structurantes qui semblent s'être développées plus fortement que les villes-centre sur cette période 1892-2013.**

Certaines centralités, incluses ou non dans les systèmes urbains majeurs, perdent de l'emploi au profit de celles qui les entourent : Villard-Bonnot, Domène, Ugine...

Si on reprend la même analyse que pour la population, du côté des pôles-relais, Saint Marcellin, qui polarisait en termes démographique, n'a pas une

hausse d'emploi suffisamment conséquente pour contrer le développement des communes de sa périphérie. Crolles pour sa part polarise autant en termes d'emploi qu'en termes de population. Pontcharra s'affirme comme pôle d'emploi local alors même qu'il dépolarise en termes de croissance démographique. En Haute-Savoie, Bonneville et La-Roche-sur-Foron dépolarisent au profit de centralités comme Saint-Pierre-en-Faucigny, qui se place en situation de polarisation de l'emploi (comme Chamonix ou Sallanches).

Parmi les pôles isolés des vallées savoyardes, une centralité comme Albertville va jouer un rôle structurant en matière d'emploi suivant une dynamique de polarisation corrélée avec celle observée en termes de croissance de la population (situation d'équilibre). Par contre, des communes comme Saint-Jean-de-Maurienne et Moutiers, centralités administratives dans leurs vallées respectives, sont en déclin en matière d'emploi au regard des communes qui les entourent. Le dynamisme des bassins montagnards n'est ainsi pas nécessairement centré sur les pôles d'emplois de la ville centre (pôles d'emploi administratifs par ailleurs), mais plutôt diffusée au gré du tissu industriel « historique » présent au fil des vallées, à leur périphérie. Encore une fois, le caractère éloigné de ces villes par rapport aux grandes agglomérations a permis le maintien, peut-être plus sur leur périphérie que sur la commune centrale, des principales fonctions commerciales et administratives nécessaires à la qualité de vie et à la pérennisation de la population dans ces vallées, qui restent portées par l'emploi local.

Remarques

- Malgré la situation de dépolarisation en matière d'emploi des principales centralités de la dorsale du Sillon Alpin, ces dernières continuent d'accueillir les plus gros volumes d'emplois et cela de manière relativement constante sur les périodes étudiées au regard du reste du territoire.
- Une observation des principaux flux de déplacements, notamment domicile-travail, serait un indicateur intéressant à corréler avec ces phénomènes de polarisation-dépolarisation sur ces bassins de vie autonomes au regard des agglomérations.



Vallée de la chimie, Territoire Grand Sud, Grenoble Alpes Métropole, Agence d'urbanisme de la région grenobloise

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

► La polarisation de l'emploi sur un pas de temps plus récent (1999-2013)

Évolution annuelle moyenne de l'emploi des centralités entre 1999 et 2013 :



Rapport d'influence entre les centralités et leurs périphéries face à l'évolution de l'emploi entre 1999 et 2013 :

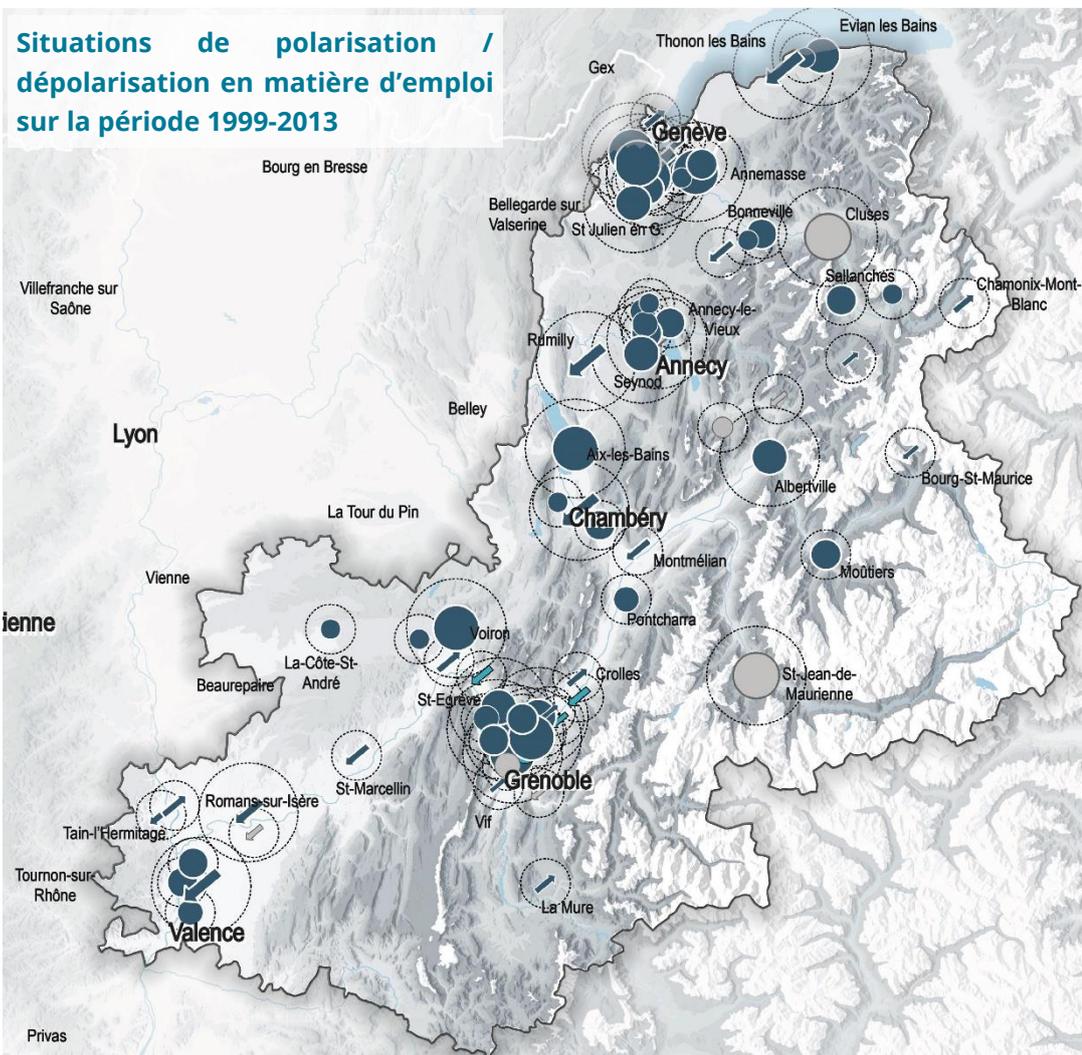
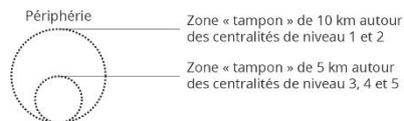
Niv. 1 Niv. 2 Niv. 3 Niv. 4 Niv. 5

 Dynamique* de la centralité plus forte que celle de sa périphérie
Situation de **POLARISATION**

 Dynamique* de la centralité équivalente à celle de sa périphérie
Situation d'**EQUILIBRE**

 Dynamique* de la centralité moins forte que celle de sa périphérie
Situation de **DEPOLARISATION**

*à la hausse comme à la baisse



Sur la période d'analyse plus récente, 1999-2013, Comme pour la population la tendance générale est à un accroissement des situations d'équilibre

Si on ne retrouve plus que 8 centralités en situation de polarisation, de niveau 3-4-5, les situations de dépolarisation diminuent également, avec seulement 18 centralités contre 32 sur la période 1982-2013 (parmi les centralités de niveau 1 restent en dépolarisation Valence, Genève, Chambéry, Annecy, et Thonon-les-Bains).

Les situations d'équilibre sont ainsi majoritaires dénotant une tendance à la répartition du poids de l'emploi sur l'ensemble des centralités des principaux systèmes urbains.

Concernant les « pôles isolés » ou pôles relais, la plupart sont passés d'une situation de dépolarisation à une situation d'équilibre, marquant la place des centralités principales dans les bassins de vie ruraux ou montagnards, potentiel signe de revitalisation de ces espaces sur la dernière décennie.

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

5.3. SYNTHÈSE DES SITUATIONS DE POLARISATION-DÉPOLARISATION : VERS UN RÉÉQUILIBRAGE ENTRE LES CENTRALITÉS & UNE RÉPARTITION DU DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE DES SYSTÈMES URBAINS ?

> Sur la période 1982-2013, une majorité de centralités « équilibrées », et des situations de polarisation hors centralités de niveau 1 et 2

Sur la période 1982-2013, pas moins de 12 centralités cumulent polarisation de la population et polarisation de l'emploi, mais ce sont uniquement des centralités de niveau 3-4-5

Ces 12 centralités constituent les polarités qui restent les plus attractives au regard de la croissance de leur périphérie, et identifiables comme en croissance au terme de la présente analyse d'objectivation. Ce sont cependant des centralités identifiées comme niveau 3-4-5 dans la toile des centralités du territoire.

>> Drôme : Portes-lès-Valence,

>> Isère : Crolles, Montbonnot-Saint-Martin, Varcis-Allières-et-Risset,

>> Savoie : La-Motte-Servolex,

>> Haute-Savoie : Annecy-le-Vieux, Epagny-Metz-Tessy, Publier, Saint-Pierre-en-Faucigny, Chamonix-Mont-Blanc et Sallanches,

>> Suisse : Guilhaierand-Granges.

Ainsi, parmi ces centralités en polarisation, aucune de niveau 1 ou 2 n'est représentée, soit aucune des principales centralités de la « dorsale » du Sillon Alpin. On y retrouve cependant pour partie des pôles d'emplois ou pôles commerciaux positionnés en complément des principaux systèmes urbains du territoire.



Montbonnot-St-Martin, Inovalée, Agence d'urbanisme de la région grenobloise

La-Motte-Servolex/Le-Bourget-du-Lac, zone d'activités de Technolac, photo du site <http://www.mairie-lamotteservolex.fr>



Aides à la compréhension :

Une commune qui polarise en termes de population et en termes d'emploi sur la période sera en **POLARISATION**.

Une commune qui dépolarise en termes de population et en termes d'emploi sur la période sera en **DEPOLARISATION**.

Spécificité de l'étude Sillon Alpin : détail des situations dites « D'EQUILIBRE » :

- Équilibre en termes de population et en termes d'emploi : « **Équilibre** »
- Polarisation en termes de population ou d'emploi et équilibre dans l'autre domaine : « **Équilibre polarisé** »
- Dépolarisation en termes de population ou d'emploi et équilibre dans l'autre domaine : « **Équilibre dépolarisé** »
- Polarisation en termes de population ou d'emploi et dépolarisation dans l'autre domaine : « **Équilibre partiel** »

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

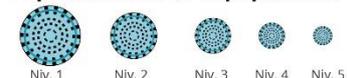
>> Synthèse des situations de « polarisation » ou de « dépolarisation » des centralités (période 1982-2013 et période 1999-2013)

Polarisation / dépolarisation - Période 1982-2013

Polarisation de la population et de l'emploi



Dépolarisation de la population et de l'emploi

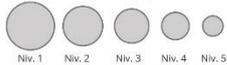


Situations d'équilibre

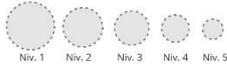
Equilibre «polarisé»
(équilibre emploi et polarisation population OU
équilibre population et polarisation emploi)



Equilibre
(équilibre emploi et population)



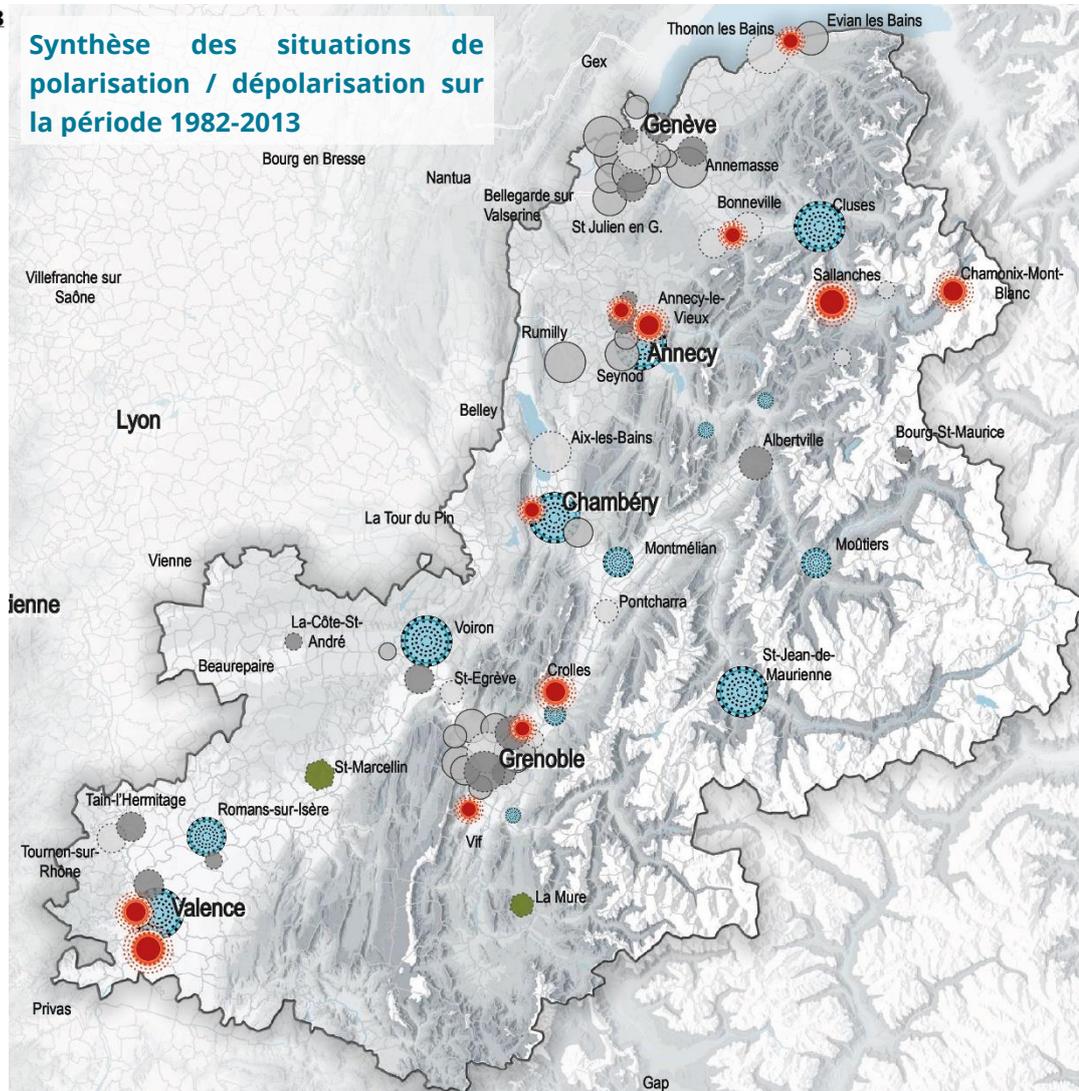
Equilibre «dépolarisé»
(équilibre emploi et dépolarisation population OU
équilibre population et dépolarisation emploi)



Equilibre partiel
(polarisation emploi et dépolarisation population OU
polarisation population et dépolarisation emploi)



Synthèse des situations de polarisation / dépolarisation sur la période 1982-2013



1. Sur la période 1982-2013, une majorité de centralités « équilibrées »

En l'état actuel de la méthode, la majorité des centralités du Sillon Alpin présente une situation d'équilibre.

La méthode cumule en réalité des situations d'équilibre variées : centralités en équilibre à la fois sur l'emploi et la population, centralités en équilibre sur un des indicateurs mais en dépolarisation pour l'autre, ou centralités en dépolarisation pour un indicateur et en polarisation pour l'autre. Aussi il est intéressant d'aller plus dans le détail sur ces situations pour mieux analyser les phénomènes à

l'œuvre et faciliter l'analyse des situations pour les vallées notamment.

- **27 centralités sont en situation d'équilibre, cumulant équilibre en matière de population et équilibre en matière d'emploi** : des centralités de tous niveaux, sur l'Isère, la Haute-Savoie et le genevois. Y sont représentées **6 centralités de niveaux 1** (Saint-Martin d'Hères, Annemasse et Rumilly, Lancy, Meyrin et Vernier) et **6 de niveau 2** (Fontaine et Saint Egrève, Evian-les-Bains, Seynod et Saint-Julien-en-Genois, puis Carouge côté genevois).
- **16 centralités sont considérées en situation « d'équilibre polarisé »**, avec un critère en polarisation et un critère en

équilibre. Une seule centralité de niveau 1, Echirolles (polarisation en termes d'emploi), est représentée dans cette catégorie, ainsi que 2 centralités de niveau 2, Meylan (38) et Albertville (73). Si les 2 premières font partie du grand système urbain grenoblois, la centralité d'Albertville est pour sa part un pôle central pour les vallées de la Haute Combe de Savoie et celles attenantes : elle est en situation d'équilibre en termes de population et polarise sur l'emploi au regard des communes de sa périphérie.

- **12 centralités sont en situation « d'équilibre dépolarisé »**, avec une situation d'équilibre pour un des 2 critères mais de dépolarisation sur l'autre. Parmi les principales centralités de la dorsale du Sillon, on retrouve dans cette situation Grenoble et Genève, puis parmi les pôles complémentaires à la dorsale Aix-les-Bains et Thonon-les-Bains (niveau 1). Toutes ces centralités dépolarisent en termes d'emploi. Les autres centralités représentées sont de niveaux 3-4-5, parmi elles Megève et Pontcharra dépolarisent pour leur part sur le critère population au regard des communes de leur périphérie.
- **Enfin seulement 2 centralités en Isère présentent un équilibre partiel** : La Mure, centralité de niveau 4 qui dépolarise en matière de population mais polarise en termes d'emploi ; Saint Marcellin, de niveau 3, avec la situation inverse.

13 centralités en situation de dépolarisation à la fois sur l'emploi et la population (1982-2013)

Ces centralités subissent un ralentissement de la croissance, à la fois en termes de population et d'emploi. Parmi elles, on retrouve trois cœurs de grands systèmes urbains, Valence, Chambéry et Annecy (*NB : Annecy étant représentée avant la fusion des communes*). Ces situations dénotent **des polarités en perte d'attractivité au regard de ce qui se passe sur les communes de leur périphérie**, actant d'une périphérie plus dynamique que la ville-centre.

Parmi les autres centralités de niveau 1 en dépolarisation on retrouve Voiron, Cluses et Saint-Jean-de-Maurienne. Cette dernière, malgré un rôle

de centralité importante au niveau de sa vallée, connaît ainsi un développement moindre que les communes de sa périphérie.

> Sur un pas de temps plus récent, à l'échelle 1999-2013, une tendance à l'équilibre des centralités à l'échelle des systèmes urbains

2. Sur un pas de temps plus récent (analyse 1999-2013), plus que 2 centralités, de niveau 4 et 5, cumulent polarisation de la population et polarisation de l'emploi...

Ces deux centralités, **Chamonix-Mont-Blanc (74) et Varcès-Allières-et-Risset (38)**, sont ainsi **les plus dynamiques du territoire d'étude, avec une représentation en polarisation à la fois sur la période 1982-2013 et sur la période plus récente 1999-2013.**

...et seulement 4 centralités sont en situation de dépolarisation

Pour la Drôme, ces centralités sont **Valence** (Niveau 1) et **Romans-sur-Isère** (niveau 2), qui ont donc une perte d'attractivité au regard des autres communes du système urbain valentinois, comme Tain-l'Hermitage ou Portes-lès-Valence, ces deux dernières étant en situation d'équilibre polarisé sur 1999-2013. Portes-Lès-Valence restant pour rappel sur la période longue une des rares centralités du Sillon Alpin à être en polarisation.

Côté Haute-Savoie, sur la période 1999-2013, c'est Annecy, centralité de niveau 1, qui est moins attractive que les communes de sa périphérie. Les centralités autour restent pour la période la plus récente en situation d'équilibre, **dénotant une répartition de l'attractivité à l'échelle du grand système urbain annécien, au détriment de la ville centre**. Annecy reste en situation de moindre d'attractivité dans la durée (tout comme les 3 autres centralités en dépolarisation sur la période 1999-2013), étant qualifiée parmi les communes développant moins vite population et emploi que celles de sa périphérie à la fois sur la période 1999-2013 et 1982-2013.

La 4^{ème} centralité en dépolarisation entre 1999 et 2013 est en Savoie, à savoir la « centralité-relais » de Montmélian⁵. Le développement inférieur à sa périphérie en termes d'emplois et de population

⁵ cf. p.22- centralités de niveau 4 au statut de « commune-relais »

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN - ETUDE EXPLORATOIRE

dénote pour Montmélian un phénomène dans la durée de périurbanisation, les communes alentour étant de moindre ampleur et plutôt à caractère rural. Et s'explique en matière d'emplois par le développement du Parc d'Activités intercommunal d'Alpespace ces dernières décennies.

L'ensemble des autres centralités sont en situation d'équilibre

Une cinquantaine de centralités figurent **comme équilibrées** à la fois en termes d'emploi et de population au regard de leur périphérie **sur la période 1999-2013, soit plus de 60% des centralités** identifiées dans la toile du Sillon Alpin.

Cumulé à 8 centralités qui restent en position d'équilibre polarisé, 8 autres en équilibre dépolarisé et 4 en équilibre partiel (contre 2 sur 1982-2013), ce chiffre dénote **une tendance à une répartition plus large du développement, qui se diffuse à l'échelle des systèmes urbains en général**, et non plus un fonctionnement en appui sur une centralité forte « satellisée » par des pôles secondaires.

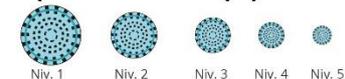
Ce sont bien **des ensembles de centralités qui font désormais système**, avec une complémentarité entre les communes et leurs spécificités.

Polarisation / dépolarisation - Période 1999-2013

Polarisation de la population et de l'emploi

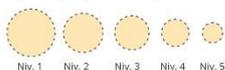


Dépolarisation de la population et de l'emploi

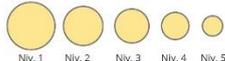


Situations d'équilibre

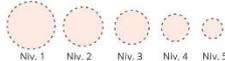
Equilibre «polarisé»
(équilibre emploi et polarisation population OU équilibre population et polarisation emploi)



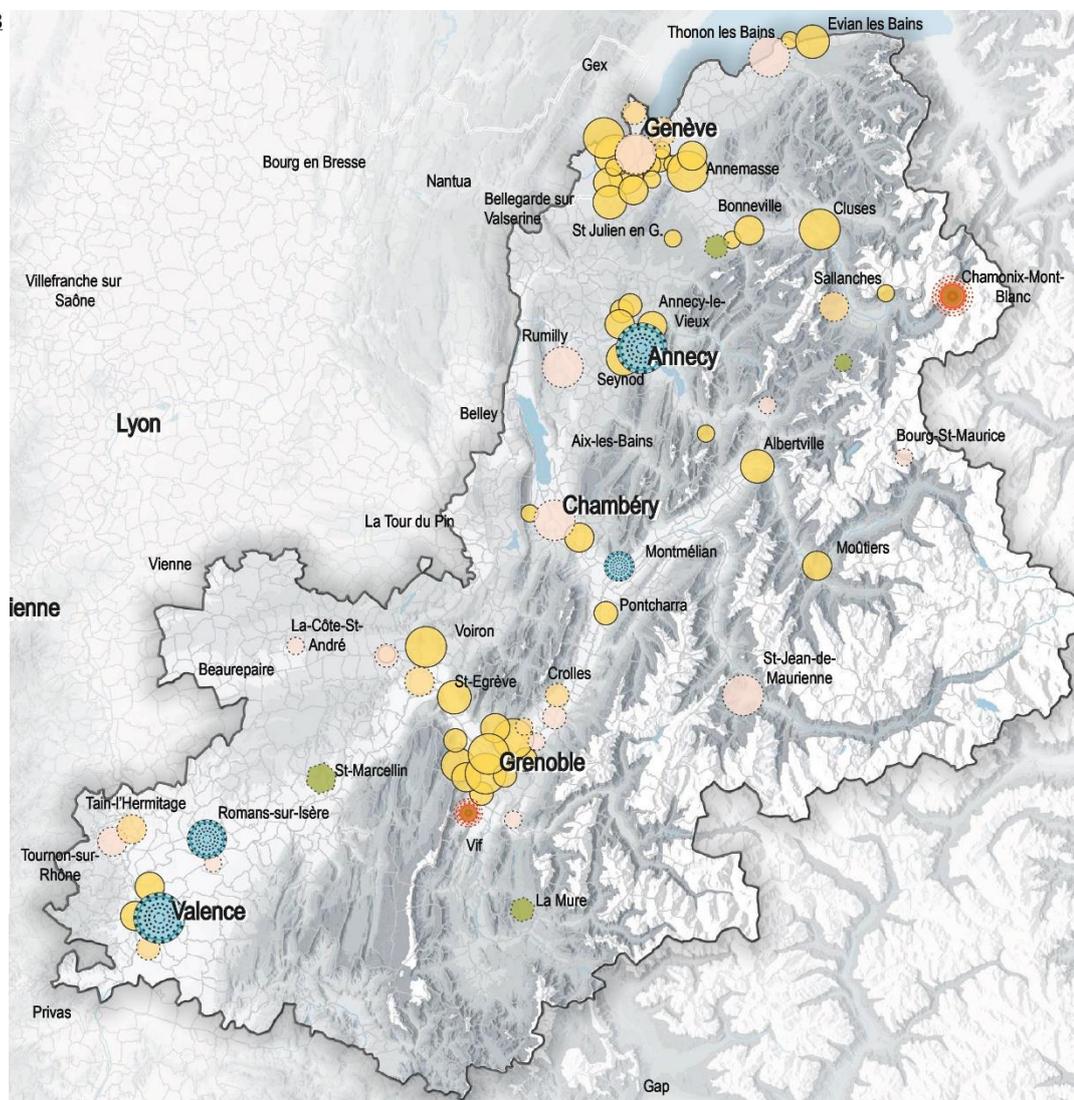
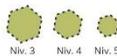
Equilibre
(équilibre emploi et population)



Equilibre «dépolarisé»
(équilibre emploi et dépolarisation population OU équilibre population et dépolarisation emploi)



Equilibre partiel
(polarisation emploi et dépolarisation population OU polarisation population et dépolarisation emploi)



Aide à la lecture de la carte pour la polarisation et la dépolarisation :

La commune de Chamonix-Mont-Blanc est dans une dynamique de polarisation de la population et de l'emploi entre 1999 et 2013. La commune de Montmélian est dans une dynamique de dépolarisation de la population et de l'emploi entre 1999 et 2013.

Aide à la lecture de la carte pour les situations équilibrées ou partiellement équilibrées:

Les communes de Crolles ou Moirans sont dans une dynamique d'équilibre pour un des 2 critères la population ou emploi et en dynamique de polarisation pour l'autre indicateur entre 1999 et 2013 : elles sont en situation d'équilibre polarisé.

La majorité des communes est dans une dynamique d'équilibre pour la population et l'emploi entre 1999 et 2013, soit une situation équilibrée.

Les communes de La Mure et St Marcellin sont dans une dynamique de polarisation pour un des 2 indicateurs emploi/population et de dépolarisation pour l'autre indicateur entre 1999 et 2013. donc en situation d'équilibre partiel.

6. VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ?

Au regard des visions portées par les documents de planification, DTA des Alpes du Nord ou SCoT divers, le modèle hiérarchisé de développement du Sillon Alpin peut être questionné au regard des éléments présentés ci-avant. **Il semble que la réalité du développement du territoire**, à la fois contraint par son relief, impulsé par l'arrivée de grands équipements (infrastructures routières, zones d'activités, etc.), et marqué par les stratégies résidentielles des habitants (entre accessibilité aux services, distance-temps au lieu de travail et aménités, dans un territoire de montagne où le facteur vues et paysage influe), **viennent « bousculer » les ambitions portées par les politiques d'aménagement.**

Si les pôles urbains majeurs ont continué à se développer, il semble que ce que la DTA puis les SCoT nomment « pôles urbains complémentaires », « pôles d'appui » ou « polarités secondaires », aient été le support d'un développement important, impulsé par l'accueil de fonctions de centralité en termes notamment d'emplois et de services. **Ils sont venus créer une diffusion du développement à l'échelle de systèmes urbains élargis et complets, où chaque centralité, via ses fonctions propres** (pôle d'emploi si accueil d'un pôle d'activité ou d'une grande entreprise, si accueil de grands établissements d'enseignement, pôle d'habitat si support de grands projets de logements...), **joue un rôle à l'échelle du bassin de vie.** Ceci en marquant peut-être un déficit d'attractivité des centres-villes, lié à l'hyper-accessibilité des territoires, à la question du coût du foncier et de la construction, voire à la question de la pollution pour certaines villes du Sillon Alpin...

Plus encore il semble que ce sont les centralités de rang secondaire, ces « pôles locaux », qui ont eu leur rôle à jouer dans le développement du Sillon Alpin ces dernières décennies : devenus de vraies centralités pour les vallées éloignées des systèmes urbains principaux, pôles relais entre eux, pôles de vie pour un bassin montagnard, ces pôles urbains gardent historiquement une place prépondérante pour accompagner en termes de services et équipements le développement des vallées alpines, marquées par un phénomène de périurbanisation. Après le fort exode rural de l'après-guerre, certaines décisions des aménageurs, certaines infrastructures, sont venues rendre à nouveau attractives les communes plus rurales, portées à la fois par l'aspect « qualité de vie » et la notion de « distance-temps ». **Si les moteurs du développement restent les systèmes urbains les plus centraux**, et l'étude le montrerait aisément en incluant un indicateur « déplacements domicile-travail »,

parce que l'emploi reste concentré sur les principaux systèmes urbains du territoire, très bien desservis en termes de grandes infrastructures (cadencement du Sillon Alpin par les TER, autoroutes...), **la dynamique s'est diffusée à l'ensemble du territoire du Sillon Alpin.** La situation très dynamique des centralités de niveau 3, 4 et 5 au regard des résultats de l'étude est significative de ce mouvement.

Les enjeux pour les documents de planification tournent aujourd'hui autour de la limitation des impacts du développement, en termes de mitage et consommation d'espace. Déjà un enjeu au cœur des politiques depuis le début des années 2000, il restera d'actualité au regard des tendances observées. Resserrer l'urbanisation autour des pôles les plus cohérents, un travail engagé avec les SCoT les plus récents, puisque la DTA les encourageaient à définir quelles polarités de rang « local » sont aptes à supporter et entraîner un développement. **Ces éléments sont aujourd'hui d'ores et déjà questionnés dans les bilans des SCoT, le développement des communes « hors centralités » pose déjà question dans les territoires au regard des orientations et ambitions qui avaient pu être définies.**

La forte tendance à la diffusion du développement à une échelle « système urbain », ces derniers venant peu à peu s'équilibrer à une échelle globale au fil du temps, **pourrait légitimer une analyse des situations de polarisation-dépolarisation à une échelle plus large que la commune**, soit en incluant arbitrairement des regroupements de communes considérées comme constituant des « systèmes urbains pertinents » ou des bassins de vie, soit en portant l'analyse directement à l'échelle des EPCI.

Il n'en reste pas moins que l'armature centrale du Sillon Alpin, la « dorsale » des systèmes urbains reste un élément structurant de ce territoire. Le développement du territoire, à la fois marqué par sa géographie et l'influence du relief, et par son histoire (vallées montagnardes aujourd'hui portées par le tourisme, hier par un tissu industriel fort), s'est toujours appuyé sur un réseau de villes moyennes, en lien avec l'accessibilité aux services et équipements. **Les distances-temps aux systèmes urbains depuis les fonds de vallées ont toujours laissé la place à des polarités en relais dans les vallées.** Le risque aujourd'hui de renversement des tendances semble tenir dans **2 facteurs principaux qui pourraient détériorer l'attractivité des grands systèmes urbains :** la saturation des réseaux et la dégradation de la qualité de l'air sur ces espaces.

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

7. ANNEXES

7.1. DÉTAILS SUR LE CALCUL DE CERTAINS INDICATEURS

Niveau d'offre commerciale

C'est à partir des données de la Base Permanente des Equipements (BPE) que nous avons identifié les différents équipements à retenir tout en définissant pour chacun le type d'offre associé (quotidienne, hebdomadaire, occasionnelle ou exceptionnelle). Ces catégories sont les mêmes que celles utilisées dans le cadre de l'étude AMELYST.

	Equipements pris en compte dans la BPE	Fréquence pour qualifier l'offre dans une commune
Offre quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Epicerie / Supérette, - Fleuriste, - Boucherie, - Charcuterie, - Boulangerie 	Avoir au moins un équipement de chaque
Offre hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none"> - Supermarché, - Hypermarché, - Poissonnerie, - Produits surgelés 	Avoir au moins un équipement dans une de ces catégories
Offre occasionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Magasin de revêtements murs et sols, - Droguerie, quincaillerie, bricolage, - Magasin d'optique, - Parfumerie, - Magasin de vêtements, - Magasin de chaussures, - Horlogerie, bijouterie, - Magasin d'articles de sports et de loisirs, - Librairie, papeterie, journaux 	Avoir au moins un équipement de chaque
Offre exceptionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Magasin de meubles, - Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo, - Magasin d'équipements du foyer, - Location d'automobiles et d'utilitaires légers 	Avoir au moins un équipement de chaque

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Niveau d'équipement

C'est à partir de la gamme de la Base Permanant des Equipements que nous avons construit cet indicateur. Les différents types d'équipements sont réparti selon 3 gammes (*Dans le gamme BPE 2015 : gamme de proximité (30 équipements) ; gamme intermédiaire (34 équipements) ; gamme supérieure (40 équipements).*).

Détails des équipements pris en compte (Extrait du fichier de la gamme BPE 2015, Insee) :

Libellé équipement	Gamme
Banque, Caisse d'Epargne	Proximité
Bureau de poste, relais poste, agence postale	
Réparation automobile et de matériel agricole	
Maçon	
Plâtrier, peintre	
Menuisier, charpentier, serrurier	
Plombier, couvreur, chauffagiste	
Electricien	
Entreprise générale du bâtiment	
Coiffure	
Restaurant	
Agence immobilière	
Soins de beauté	
Epicerie, supérette	
Boulangerie	
Boucherie, charcuterie	
Fleuriste	
Ecole maternelle	
Ecole élémentaire	
Médecin omnipraticien	
Chirurgien dentiste	
Infirmier	
Masseur kinésithérapeute	
Pharmacie	
Taxi	
Boulodrome	
Tennis	
Salle ou terrain multisports	
Salle de sport spécialisée	
Terrain de grands jeux	

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Libellé équipement	Gamme
Police, gendarmerie	Intermédiaire
Centre de finances publiques	
Pompes funèbres	
Contrôle technique automobile	
Ecole de conduite	
Vétérinaire	
Blanchisserie, teinturerie	
Supermarché	
Librairie, papeterie, journaux	
Magasin de vêtements	
Magasin d'équipements du foyer	
Magasin de chaussures	
Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	
Magasin de meubles	
Magasin d'articles de sports et de loisirs	
Droguerie, quincaillerie, bricolage	
Parfumerie	
Horlogerie, bijouterie	
Magasin d'optique	
Station service	
Collège	
Sage-femme	
Orthophoniste	
Pédicure, podologue	
Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	
Ambulance	
Personnes âgées : hébergement	
Personnes âgées : soins à domicile	
Personnes âgées : services d'aide	
Garde d'enfant d'âge préscolaire	
Gare	
Bassin de natation	
Athlétisme	
Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Libellé équipement	Gamme
Pôle emploi : réseau de proximité	Supérieure
Location d'automobiles et d'utilitaires légers	
Agence de travail temporaire	
Hypermarché	
Produits surgelés	
Poissonnerie	
Magasin de revêtements murs et sols	
Lycée d'enseignement général et/ou technologique	
Lycée d'enseignement professionnel	
Centre de formation d'apprentis (hors agriculture)	
Etablissement de santé de court séjour	
Etablissement de santé de moyen séjour	
Etablissement de santé de long séjour	
Etablissement psychiatrique	
Urgences	
Maternité	
Centre de santé	
Structures psychiatriques en ambulatoire	
Dialyse	
Spécialiste en cardiologie	
Spécialiste en dermatologie et vénéréologie	
Spécialiste en gynécologie	
Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie	
Spécialiste en psychiatrie	
Spécialiste en ophtalmologie	
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	
Spécialiste en pédiatrie	
Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	
Orthoptiste	
Audio prothésiste	
Psychomotricien	
Enfants handicapés : hébergement	
Enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires	
Adultes handicapés : hébergement	
Adultes handicapés : services	
Travail protégé	
Aide sociale à l'enfance : hébergement	
Théâtre	
Cinéma	
Musée	

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

« La classification des équipements en gammes a pour objectif de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents dans les mêmes communes. Ces regroupements permettent d'élaborer des indicateurs synthétiques reflétant l'organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population. » (Source Insee).

Ainsi, pour déterminer le niveau global d'offre d'une commune, nous avons examiné si les communes déclarent **avoir au moins 50% d'équipements différents dans chaque gamme** (même méthode que dans l'étude AMELYST).

	Fréquence pour qualifier le type de pôle	
Pôle de proximité	Avoir au moins 15 types d'équipements différents dans la gamme de proximité	
Pôle intermédiaire	Avoir au moins 17 types d'équipements différents dans la gamme intermédiaire	Etre un pôle de proximité
Pôle supérieur	Avoir au moins 20 types d'équipements différents dans la gamme supérieure	Etre un pôle de intermédiaire

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

7.2. TABLEAUX DÉTAILLÉS PAR COMMUNE : INDICES DE POLARISATION / DEPOLARISATION – POPULATION/EMPLOI/SYNTHÈSE

Synthèse des situations de polarisation-dépolarisation en matière de population (1982-2013 & 1999-2013)

Code INSEE	Commune	Indice de centralité	Polarisation/Dépolarisation POPULATION 1982-2013	Polarisation/Dépolarisation POPULATION 1999-2013
7102	Guilherand-Granges	3	Polarisation	Equilibre
26057	Bourg-de-Péage	5	Polarisation	Equilibre
26058	Bourg-lès-Valence	3	Polarisation	Equilibre
26252	Portes-lès-Valence	4	Polarisation	Polarisation
38140	Crolles	4	Polarisation	Equilibre
38249	Montbonnot-Saint-Martin	5	Polarisation	Equilibre
38416	Saint-Marcellin	3	Polarisation	Polarisation
38524	Varcès-Allières-et-Risset	5	Polarisation	Polarisation
73054	Bourg-Saint-Maurice	5	Polarisation	Equilibre
73179	La Motte-Servolex	5	Polarisation	Equilibre
74011	Annecy-le-Vieux	3	Polarisation	Equilibre
74056	Chamonix-Mont-Blanc	4	Polarisation	Polarisation
74112	Epagny Metz-Tessy	4	Polarisation	Equilibre
74218	Publier	5	Polarisation	Equilibre
74250	Saint-Pierre-en-Faucigny	5	Polarisation	Equilibre
74256	Sallanches	3	Polarisation	Polarisation

Code INSEE	Commune	Indice de centralité	Polarisation/Dépolarisation POPULATION 1982-2013	Polarisation/Dépolarisation POPULATION 1999-2013
26281	Romans-sur-Isère	2	Depolarisation	Depolarisation
26362	Valence	1	Depolarisation	Depolarisation
38269	La Mure	4	Depolarisation	Depolarisation
38314	Pontcharra	4	Depolarisation	Equilibre
38547	Villard-Bonnot	4	Depolarisation	Equilibre
38562	Vizille	5	Depolarisation	Equilibre
38563	Voiron	1	Depolarisation	Equilibre
73065	Chambéry	1	Depolarisation	Equilibre
73171	Montmélián	3	Depolarisation	Depolarisation
73181	Moûtiers	3	Depolarisation	Equilibre
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	1	Depolarisation	Depolarisation
73303	Ugine	5	Depolarisation	Equilibre
74010	Annecy	1	Depolarisation	Depolarisation
74081	Cluses	1	Depolarisation	Equilibre
74123	Faverges-Seythenex	5	Depolarisation	Equilibre
74173	Megève	5	Depolarisation	Depolarisation

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Code INSEE	Commune	Indice de centralité	Polarisation/Dépolarisation POPULATION 1982-2013	Polarisation/Dépolarisation POPULATION 1999-2013
7324	Tournon-sur-Rhône	3	Equilibre	Equilibre
26347	Tain-l'Hermitage	3	Equilibre	Equilibre
38130	La Côte-Saint-André	5	Equilibre	Depolarisation
38150	Domène	5	Equilibre	Equilibre
38151	Échirolles	1	Equilibre	Equilibre
38158	Eybens	4	Equilibre	Equilibre
38169	Fontaine	2	Equilibre	Equilibre
38179	Gières	4	Equilibre	Equilibre
38185	Grenoble	1	Equilibre	Equilibre
38229	Meylan	2	Equilibre	Equilibre
38239	Moirans	3	Equilibre	Equilibre
38317	Le Pont-de-Claix	4	Equilibre	Equilibre
38337	Rives	5	Equilibre	Equilibre
38382	Saint-Égrève	2	Equilibre	Equilibre
38421	Saint-Martin-d'Hères	1	Equilibre	Equilibre
38474	Sassenage	4	Equilibre	Equilibre
38485	Seyssinet-Pariset	3	Equilibre	Equilibre
38516	La Tronche	3	Equilibre	Equilibre
38565	Voreppe	4	Equilibre	Equilibre
6608	Carouge (GE)	2	Equilibre	Equilibre
6612	Chêne-Bougeries	4	Equilibre	Equilibre
6613	Chêne-Bourg	4	Equilibre	Equilibre
6616	Collonge-Bellerive	3	Equilibre	Equilibre
6618	Confignon	5	Equilibre	Equilibre
6621	Genève	1	Equilibre	Equilibre
6623	Le Grand-Saconnex	5	Equilibre	Equilibre
6628	Lancy	1	Equilibre	Equilibre
6630	Meyrin	1	Equilibre	Equilibre
6631	Onex	3	Equilibre	Equilibre
6633	Plan-les-Ouates	3	Equilibre	Equilibre
6640	Thônex	5	Equilibre	Equilibre
6643	Vernier	1	Equilibre	Equilibre
6644	Versoix	4	Equilibre	Equilibre
73008	Aix-les-Bains	1	Equilibre	Equilibre
73011	Albertville	2	Equilibre	Equilibre
73213	La Ravoire	3	Equilibre	Equilibre
74012	Annemasse	1	Equilibre	Equilibre
74042	Bonneville	3	Equilibre	Equilibre
74093	Cran-Gevrier	3	Equilibre	Equilibre
74119	Évian-les-Bains	2	Equilibre	Equilibre
74133	Gaillard	5	Equilibre	Equilibre
74182	Meythet	4	Equilibre	Equilibre
74208	Passy	5	Equilibre	Equilibre
74217	Pringy	5	Equilibre	Equilibre
74224	La Roche-sur-Foron	3	Equilibre	Polarisation
74225	Rumilly	1	Equilibre	Equilibre
74243	Saint-Julien-en-Genevois	2	Equilibre	Equilibre
74268	Seynod	2	Equilibre	Equilibre
74281	Thonon-les-Bains	1	Equilibre	Equilibre
74305	Ville-la-Grand	3	Equilibre	Equilibre

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Synthèse des situations de polarisation-dépolarisation en matière d'emploi (1982-2013 & 1999-2013)

Code INSEE	Commune	Indice de centralité	Polarisation/Dépolarisation EMPLOI 1982-2013	Polarisation/Dépolarisation EMPLOI 1999-2013
38151	Échirolles	1	Polarisation	<i>Equilibre</i>
38229	Meylan	2	Polarisation	<i>Equilibre</i>
73011	Albertville	2	Polarisation	<i>Equilibre</i>
7102	Guilherand-Granges	3	Polarisation	<i>Equilibre</i>
26347	Tain-l'Hermitage	3	Polarisation	<i>Polarisation</i>
38239	Moirans	3	Polarisation	<i>Polarisation</i>
6616	Collonge-Bellerive	3	Polarisation	<i>Polarisation</i>
6633	Plan-les-Ouates	3	Polarisation	<i>Equilibre</i>
74011	Annecy-le-Vieux	3	Polarisation	<i>Equilibre</i>
74093	Cran-Gevrier	3	Polarisation	<i>Equilibre</i>
74256	Sallanches	3	Polarisation	<i>Equilibre</i>
74305	Ville-la-Grand	3	Polarisation	<i>Equilibre</i>
26252	Portes-lès-Valence	4	Polarisation	<i>Equilibre</i>
38140	Crolles	4	Polarisation	<i>Polarisation</i>
38158	Eybens	4	Polarisation	<i>Equilibre</i>
38269	La Mure	4	Polarisation	<i>Polarisation</i>
74056	Chamonix-Mont-Blanc	4	Polarisation	<i>Polarisation</i>
74112	Epagny Metz-Tessy	4	Polarisation	<i>Equilibre</i>
38130	La Côte-Saint-André	5	Polarisation	<i>Equilibre</i>
38249	Montbonnot-Saint-Martin	5	Polarisation	<i>Polarisation</i>
38524	Varces-Allières-et-Risset	5	Polarisation	<i>Polarisation</i>
6623	Le Grand-Saconnex	5	Polarisation	<i>Equilibre</i>
73179	La Motte-Servolex	5	Polarisation	<i>Equilibre</i>
74217	Pringy	5	Polarisation	<i>Equilibre</i>
74218	Publier	5	Polarisation	<i>Equilibre</i>
74250	Saint-Pierre-en-Faucigny	5	Polarisation	<i>Equilibre</i>

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Code INSEE	Commune	Indice de centralité	Polarisation/Dépolarisation EMPLOI 1982-2013	Polarisation/Dépolarisation EMPLOI 1999-2013
26362	Valence	1	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
38185	Grenoble	1	Depolarisation	<i>Equilibre</i>
38563	Voiron	1	Depolarisation	<i>Equilibre</i>
6621	Genève	1	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
73008	Aix-les-Bains	1	Depolarisation	<i>Equilibre</i>
73065	Chambéry	1	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	1	Depolarisation	<i>Equilibre</i>
74010	Annecy	1	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
74081	Cluses	1	Depolarisation	<i>Equilibre</i>
74281	Thonon-les-Bains	1	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
26281	Romans-sur-Isère	2	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
7324	Tournon-sur-Rhône	3	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
38416	Saint-Marcellin	3	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
73171	Montmélian	3	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
73181	Moûtiers	3	Depolarisation	<i>Equilibre</i>
74042	Bonneville	3	Depolarisation	<i>Equilibre</i>
74224	La Roche-sur-Foron	3	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
38547	Villard-Bonnot	4	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
38565	Voreppe	4	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
38150	Domène	5	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
38562	Vizille	5	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
73303	Ugine	5	Depolarisation	<i>Depolarisation</i>
74123	Faverges-Seythenex	5	Depolarisation	<i>Equilibre</i>
74208	Passy	5	Depolarisation	<i>Equilibre</i>

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Code INSEE	Commune	Indice de centralité	Polarisation/Dépolarisation EMPLOI 1982-2013	Polarisation/Dépolarisation EMPLOI 1999-2013
38421	Saint-Martin-d'Hères	1	Equilibre	Equilibre
6628	Lancy	1	Equilibre	Equilibre
6630	Meyrin	1	Equilibre	Equilibre
6643	Vernier	1	Equilibre	Equilibre
74012	Annemasse	1	Equilibre	Equilibre
74225	Rumilly	1	Equilibre	Depolarisation
38169	Fontaine	2	Equilibre	Equilibre
38382	Saint-Égrève	2	Equilibre	Equilibre
6608	Carouge (GE)	2	Equilibre	Equilibre
74119	Évian-les-Bains	2	Equilibre	Equilibre
74243	Saint-Julien-en-Genevois	2	Equilibre	Equilibre
74268	Seynod	2	Equilibre	Equilibre
26058	Bourg-lès-Valence	3	Equilibre	Equilibre
38485	Seyssinet-Pariset	3	Equilibre	Equilibre
38516	La Tronche	3	Equilibre	Equilibre
6631	Onex	3	Equilibre	Equilibre
73213	La Ravoire	3	Equilibre	Equilibre
38179	Gières	4	Equilibre	Equilibre
38314	Pontcharra	4	Equilibre	Equilibre
38317	Le Pont-de-Claix	4	Equilibre	Equilibre
38474	Sassenage	4	Equilibre	Equilibre
6612	Chêne-Bougeries	4	Equilibre	Equilibre
6613	Chêne-Bourg	4	Equilibre	Equilibre
6644	Versoix	4	Equilibre	Polarisation
74182	Meythet	4	Equilibre	Equilibre
26057	Bourg-de-Péage	5	Equilibre	Depolarisation
38337	Rives	5	Equilibre	Equilibre
6618	Confignon	5	Equilibre	Equilibre
6640	Thônex	5	Equilibre	Equilibre
73054	Bourg-Saint-Maurice	5	Equilibre	Depolarisation
74133	Gaillard	5	Equilibre	Equilibre
74173	Megève	5	Equilibre	Polarisation

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Synthèse des situations de polarisation-dépolarisation cumulées emploi et population (1982-2013 & 1999-2013)

Code INSEE	Commune	Indice de centralité	Synthèse Polarisation/Dépolarisation (pop. & emploi) 1982-2013	Synthèse Polarisation/Dépolarisation (pop. & emploi) 1999-2013
7102	Guilherand-Granges	3	Polarisation pop/emploi	Equilibre
26252	Portes-lès-Valence	4	Polarisation pop/emploi	Equilibre polarisé
38140	Crolles	4	Polarisation pop/emploi	Equilibre polarisé
38249	Montbonnot-Saint-Martin	5	Polarisation pop/emploi	Equilibre polarisé
38524	Varces-Allières-et-Risset	5	Polarisation pop/emploi	Polarisation pop/emploi
73179	La Motte-Servolex	5	Polarisation pop/emploi	Equilibre
74011	Annecy-le-Vieux	3	Polarisation pop/emploi	Equilibre
74056	Chamonix-Mont-Blanc	4	Polarisation pop/emploi	Polarisation pop/emploi
74112	Epagny Metz-Tessy	4	Polarisation pop/emploi	Equilibre
74218	Publier	5	Polarisation pop/emploi	Equilibre
74250	Saint-Pierre-en-Faucigny	5	Polarisation pop/emploi	Equilibre
74256	Sallanches	3	Polarisation pop/emploi	Equilibre polarisé
38169	Fontaine	2	Equilibre	Equilibre
38179	Gières	4	Equilibre	Equilibre
38317	Le Pont-de-Claix	4	Equilibre	Equilibre
38337	Rives	5	Equilibre	Equilibre
38382	Saint-Egrève	2	Equilibre	Equilibre
38421	Saint-Martin-d'Hères	1	Equilibre	Equilibre
38474	Sassenage	4	Equilibre	Equilibre
38485	Seyssinet-Pariset	3	Equilibre	Equilibre
38516	La Tronche	3	Equilibre	Equilibre
6608	Carouge (GE)	2	Equilibre	Equilibre
6612	Chêne-Bougeries	4	Equilibre	Equilibre
6613	Chêne-Bourg	4	Equilibre	Equilibre
6618	Confignon	5	Equilibre	Equilibre
6628	Lancy	1	Equilibre	Equilibre
6630	Meyrin	1	Equilibre	Equilibre
6631	Onex	3	Equilibre	Equilibre
6640	Thônex	5	Equilibre	Equilibre
6643	Vernier	1	Equilibre	Equilibre
6644	Versoix	4	Equilibre	Equilibre polarisé
73213	La Ravoire	3	Equilibre	Equilibre
74012	Annemasse	1	Equilibre	Equilibre
74119	Évian-les-Bains	2	Equilibre	Equilibre
74133	Gaillard	5	Equilibre	Equilibre
74182	Meythet	4	Equilibre	Equilibre
74225	Rumilly	1	Equilibre	Equilibre dépolarisé
74243	Saint-Julien-en-Genevois	2	Equilibre	Equilibre
74268	Seynod	2	Equilibre	Equilibre
26057	Bourg-de-Péage	5	Equilibre polarisé	Equilibre dépolarisé
26058	Bourg-lès-Valence	3	Equilibre polarisé	Equilibre
26347	Tain-l'Hermitage	3	Equilibre polarisé	Equilibre polarisé
38130	La Côte-Saint-André	5	Equilibre polarisé	Equilibre dépolarisé
38151	Échirolles	1	Equilibre polarisé	Equilibre
38158	Eybens	4	Equilibre polarisé	Equilibre
38229	Meylan	2	Equilibre polarisé	Equilibre
38239	Moirans	3	Equilibre polarisé	Equilibre polarisé
6616	Collonge-Bellerive	3	Equilibre polarisé	Equilibre polarisé
6623	Le Grand-Saconnex	5	Equilibre polarisé	Equilibre
6633	Plan-les-Ouates	3	Equilibre polarisé	Equilibre
73011	Albertville	2	Equilibre polarisé	Equilibre
73054	Bourg-Saint-Maurice	5	Equilibre polarisé	Equilibre dépolarisé
74093	Cran-Gevrier	3	Equilibre polarisé	Equilibre
74217	Pringy	5	Equilibre polarisé	Equilibre
74305	Ville-la-Grand	3	Equilibre polarisé	Equilibre

Suite du classement page suivante

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Code INSEE	Commune	Indice de centralité	Synthèse Polarisation/Dépolarisation (pop. & emploi) 1982-2013	Synthèse Polarisation/Dépolarisation (pop. & emploi) 1999-2013
7324	Tourmon-sur-Rhône	3	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre dépolarisé</i>
38150	Domène	5	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre dépolarisé</i>
38185	Grenoble	1	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre</i>
38314	Pontcharra	4	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre</i>
38565	Voreppe	4	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre dépolarisé</i>
6621	Genève	1	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre dépolarisé</i>
73008	Aix-les-Bains	1	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre</i>
74042	Bonneville	3	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre</i>
74173	Megève	5	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre partiel</i>
74208	Passy	5	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre</i>
74224	La Roche-sur-Foron	3	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre partiel</i>
74281	Thonon-les-Bains	1	Equilibre dépolarisé	<i>Equilibre dépolarisé</i>
38269	La Mure	4	Equilibre partiel	<i>Equilibre partiel</i>
38416	Saint-Marcellin	3	Equilibre partiel	<i>Equilibre partiel</i>
26281	Romans-sur-Isère	2	Depolarisation pop/emploi	<i>Depolarisation pop/emploi</i>
26362	Valence	1	Depolarisation pop/emploi	<i>Depolarisation pop/emploi</i>
38547	Villard-Bonnot	4	Depolarisation pop/emploi	<i>Equilibre dépolarisé</i>
38562	Vizille	5	Depolarisation pop/emploi	<i>Equilibre dépolarisé</i>
38563	Voiron	1	Depolarisation pop/emploi	<i>Equilibre</i>
73065	Chambéry	1	Depolarisation pop/emploi	<i>Equilibre dépolarisé</i>
73171	Montmélian	3	Depolarisation pop/emploi	<i>Depolarisation pop/emploi</i>
73181	Moutiers	3	Depolarisation pop/emploi	<i>Equilibre</i>
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	1	Depolarisation pop/emploi	<i>Equilibre dépolarisé</i>
73303	Ugine	5	Depolarisation pop/emploi	<i>Equilibre dépolarisé</i>
74010	Annecy	1	Depolarisation pop/emploi	<i>Depolarisation pop/emploi</i>
74081	Cluses	1	Depolarisation pop/emploi	<i>Equilibre</i>
74123	Faverges-Seythenex	5	Depolarisation pop/emploi	<i>Equilibre</i>

ANALYSE SUR LES POLARITES SUR LE TERRITOIRE DU SILLON ALPIN – ETUDE EXPLORATOIRE

Cette étude exploratoire sur le Sillon Alpin (20 000km² de Genève à Valence, soit 1045 communes, et 2,8 millions d'habitants), menée dans la continuité de celle réalisée par les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne sur l'aire métropolitaine lyonnaise (finalisée en octobre 2017 et disponible sur le site des agences), a pour objectif d'apporter un regard « distancié » sur le développement des centralités du territoire alpin. L'étude propose, d'une part, sur la base de statistiques communales objectives, une toile des centralités (82 communes constituent le maillage principal des polarités de ce vaste espace, où résident 54% de la population). D'autre part, l'analyse des dynamiques de polarisation – dépolarisation proposée, est le résultat d'une étude à un temps T et suivant une méthodologie donnée. Elle vient opérer une prise de recul sur les tendances des dernières décennies en matières de développement démographique, d'emplois, et donc urbain sur le Sillon Alpin. Les services commanditaires de la démarche (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et DDT du territoire d'étude) souhaitent donner à voir ces résultats et les mettre au débat lors d'un échange avec les collectivités du territoire au printemps 2019 afin de débattre sur les interactions et les dynamiques en œuvre sur les territoires alpins.



CONTACTS :

Agence d'urbanisme de la région grenobloise

>> Colombe Buevoz, Fabien Martinez et Alicia Turc

DREAL / DDT :

- DDT de la Drôme : ddt-satr@drome.gouv.fr
- DDT de l'Isère : ddt-saet@isere.gouv.fr
- DDT de Savoie : ddt-spat@savoie.gouv.fr
- DDT de Haute-Savoie : ddt-sar@haute-savoie.gouv.fr
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes : sa.map.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr